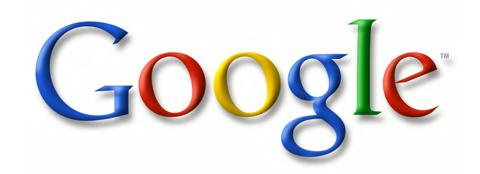
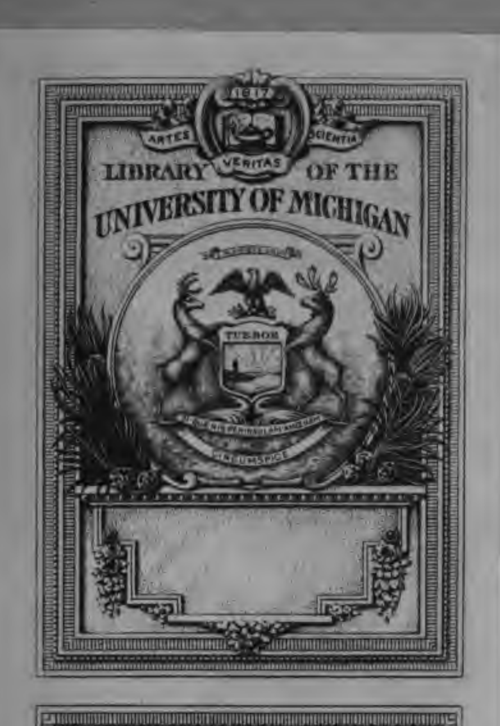




ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR









LE PRINCE EUGÈNE EN 1814

LE

PRINCE EUGÈNE

EN 1814

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

EN

RÉPONSE AU MARÉCHAL MARMONT

PUBLIÉS PAR

M. PLANAT DE LA FAYE,
Ancien officier d'ordonnance de l'Empereur.

TROISIÈME ÉDITION.

PARIS.
IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie,
RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON.

1858

TABLE DES DOCUMENTS.

Les 33 documents marqués d'un astérisque sont seuls reproduits dans la 1re édition, ce sont ceux qui m'ont été envoyés par madame la duchesse de Leuchtenberg elle-même.

Les 34 nouveaux documents se composent de lettres privées envoyées par S. M. la reine de Suède, héritière de la correspondance particulière de ses père et mère; de plusieurs pièces importantes sollicitées et obtenues par moi de S. A. I. la Grande-Duchesse Marie de Russie, et enfin des documents copiés par moi ou sous mes yeux en 1827 sur les originaux.

AVANT-PROPOS

DE LA PREMIÈRE ÉDITION.

Le tome VI des *Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, contient sur la conduite du prince Eugène en 1813 et 1814, les allégations suivantes :

« Aussitôt après l'arrivée de Napoléon à Vitry, je me rendis » près de lui. Le *Moniteur* avait annoncé la formation d'un » camp à Châlons. Je lui parlai des renforts que, sans doute, » il nous amenait. Il me répondit : Aucun ; il n'y avait pas un » seul homme à Châlons. — Mais avec quoi allez-vous com- » battre ? — Nous allons tenter la fortune avec ce que nous » avons ; peut-être nous sera-t-elle favorable !

» C'était à ne pas se croire éveillé que d'entendre pareilles » choses ; et cependant il y eut un enchaînement de circon- » tances si extraordinaire, que la balance a failli pencher en » notre faveur. Il ajouta, au surplus, des détails importants » donnant du crédit à ses paroles et quelque base à ses espé- » rances. Il avait donné l'ordre au prince Eugène d'évacuer » l'Italie, après avoir fait un armistice, ou bien trompé les Au- » trichiens et fait sauter toutes les places, excepté Mantoue, » Alexandrie et Gênes. J'ai eu, dans le temps, quelques doutes

» sur la vérité de ces dispositions; mais elles m'ont été certi-
» fiées et garanties depuis par l'officier porteur des ordres et
» des instructions, le lieutenant général Danthouard, pre-
» mier aide de camp du vice-roi. Il est entré avec moi dans
» des détails circonstanciés dont je vais rendre compte.

» Les armées françaises et autrichiennes en Italie étaient
» sur l'Adige. Eugène avait l'ordre de négocier un armistice
» en cédant les places de Palma-Nuova et d'Osopo; de faire
» partir la vice-reine pour Gênes ou Marseille, à son choix,
» en lui donnant deux bataillons de la garde italienne; de
» former les garnisons de Mantoue, Alexandrie et Gênes avec
» des troupes italiennes, de faire sauter les autres places si-
» multanément, et de rentrer en France avec l'armée à mar-
» ches forcées, après avoir tout préparé pour exécuter ce
» mouvement avec célérité.

» Il aurait amené avec lui trente-cinq mille hommes d'in-
» fanterie, cent pièces de canon attelées et trois mille che-
» vaux. Après avoir passé le Mont-Cenis, dont il aurait dé-
» truit la route, il aurait rallié quelques milliers d'hommes en
» Savoie et le corps d'Augereau, fort de quinze mille hommes.
» Ses forces se seraient alors élevées à plus de cinquante-cinq
» mille hommes. Ensuite, après avoir battu et chassé devant
» lui le corps de Bubna, il se serait porté en Franche-Comté
» et en Alsace. En tirant des garnisons du Doubs, du Rhin et
» de la Moselle un supplément de troupes, son armée aurait
» été forte de quatre-vingt mille hommes et placée sur la ligne
» d'opération de l'ennemi, avec l'appui de nos meilleures
» places.

» Quand on pense à la résistance incroyable que nous
» avons opposée avec nos débris, qui jamais, en totalité,
» n'ont formé quarante mille hommes, on peut supposer ce
» qui serait advenu à l'arrivée subite d'un renfort pareil et par
» l'exécution d'un semblable mouvement. Eugène éluda les
» ordres de l'Empereur; il fit cause à part; il intrigua dans ses
» seuls intérêts. Il s'abandonna à l'étrange idée qu'il pouvait,
» comme roi d'Italie, survivre à l'Empire : il oubliait qu'une

» branche d'arbre ne peut vivre quand le tronc qui l'a portée
» est coupé. Il a été la cause la plus efficace, après la cause
» dominante, placée, avant tout, dans le caractère de Napo-
» léon, la cause la plus efficace, dis-je, de la catastrophe; et
» cependant la justice des hommes est si singulière, qu'on
» s'est obstiné à le représenter comme le héros de la fidélité!
» Je tiens à conscience d'établir ces faits, dont la vérité m'est
» parfaitement connue, et qui ne sont pas sans intérêt pour
» l'histoire. » Etc., etc. . . . .

(*Mém. du duc de Raguse*, t. VI, p. 23.)

J'étais gravement malade lorsqu'un ami vint me communiquer ce passage des *Mémoires du duc de Raguse*. Je ne pus dans le premier moment que dicter la lettre suivante, qui fut insérée dans *le Siècle :*

Paris, le 18 février 1856.

Monsieur le rédacteur,

Malade au point de ne pouvoir bouger, j'apprends, par un de mes amis, que le sixième volume des *Mémoires du duc de Raguse* contient sur la conduite du prince Eugène en 1814 les assertions les plus étranges et les plus calomnieuses. J'ai entre mes mains les preuves irrécusables de la complète fausseté de tout ce qu'avance le maréchal Marmont à cet égard. Malheureusement hors d'état en ce moment de pouvoir présenter ces documents au public, je me réserve de le faire dès que ma santé me le permettra.

Je me borne aujourd'hui à repousser avec toute l'indignation qu'elles méritent d'odieuses assertions aussi dénuées de vérité que de preuves, et je vous prie, Monsieur le rédacteur, d'agréer, etc.

PLANAT DE LA FAYE,

Ancien officier d'ordonnance de l'Empereur.

Je viens aujourd'hui remplir ma promesse.

J'aurais voulu entrer dans quelques détails importants sur les circonstances qui ont mis en ma possession les documents qu'on va lire, j'aurais voulu expliquer comment j'ai le droit et le devoir de les publier; mais l'état de faiblesse et d'épuisement dans lequel je me trouve, ne me permet pas d'entrer dans de longs développements.

Toutefois il m'est impossible de laisser plus longtemps une mémoire vénérée sous le coup d'odieuses imputations. La renommée du prince Eugène est une richesse nationale que chacun de nous doit défendre avec un soin jaloux, en se servant des armes qui sont à sa portée. C'est en même temps défendre les droits de l'éternelle justice et de la vérité.

Je prends donc le parti de publier ces documents sans autre commentaire que quelques notes. J'ajoute seulement les observations suivantes :

1° Toutes ces pièces m'ont été envoyées, à ma sollicitation, par S. A. R. madame la duchesse de Leuchtenberg, veuve du prince Eugène, dans les années 1836, 1837, et 1838.

2° Elles ont été copiées toutes sur les originaux, et les copies sont écrites (presque en totalité) de la main de madame la duchesse de Leuchtenberg elle-même.

3° Tous les originaux sont conservés dans les archives de la famille ducale de Leuchtenberg.

Je suis certain qu'après avoir lu ces documents, tout homme éclairé reconnaîtra la complète fausseté des assertions du maréchal Marmont et restera convaincu :

Que le prince Eugène, loin d'intriguer dans un but intéressé, a constamment et sans hésitation repoussé les offres qui lui étaient faites;

Qu'il a scrupuleusement obéi aux ordres de l'Empereur;

Qu'il a rempli envers lui et envers la France tous les devoirs que lui imposaient la reconnaissance, l'amour de la patrie et la foi jurée;

Qu'enfin il s'est montré constamment digne de la devise qu'il s'était choisie :

« Honneur et fidélité. »

Paris, 27 février 1857.

PLANAT DE LA FAYE,
Ancien officier d'ordonnance de l'Empereur.

Un procès s'était engagé entre les enfants du prince Eugène et l'éditeur des *Mémoires du duc de Raguse* au sujet des documents que j'avais publiés, et qui m'avaient été envoyés par madame la duchesse de Leuchtenberg, veuve du prince Eugène, dans les années 1836, 37 et 38, *ainsi que je l'avais affirmé dans mon avant-propos*. De nombreuses lettres de cette princesse, écrites pendant cette période, constatent et expliquent ce fait.

Suivant le désir de l'honorable mandataire des enfants du prince Eugène, j'avais remis cette correspondance à l'éminent avocat chargé de leur défense. Il a gardé ces lettres pendant plusieurs mois, et j'ai dû croire qu'il en ferait usage; mais je m'étais trompé: aucune de ces lettres n'a été produite au procès, malgré les interpellations vives et réitérées de la partie adverse. Il en est résulté (ce qui était facile à prévoir) que, dès ce moment, tout le monde a douté de leur existence. Des assertions erronées, des insinuations blessantes sur ma véracité, ont été mises en avant; elles ont été énoncées publiquement et répétées sans être nettement contredites. Le même fait pourrait se reproduire aujourd'hui, je me vois donc forcé, bien malgré moi, de rétablir moi-même la vérité des faits.

Peu de mots suffiront pour préciser ma position personnelle dans cette affaire.

Ce n'est pas *aujourd'hui* que j'ai pris pour la première fois la défense du prince Eugène : ce fut, il y a trente ans, sous la restauration.

Je n'ai jamais été aide de camp ni compagnon d'armes de ce prince ; je ne l'ai connu que pendant les deux dernières années de sa vie ; elles m'ont suffi pour reconnaître en lui l'honneur et la loyauté mêmes. Mais si j'ai pris en 1837 sa défense (*par la simple publication de documents authentiques*), c'était uniquement pour rendre hommage à la vérité, et pour m'acquitter d'une mission sacrée léguée par sa veuve.

Voici les circonstances qui m'ont amené auprès du prince Eugène.

Aide de camp du général Lariboisière pendant la campagne de Russie, du général Drouot pendant celles de Saxe et de France, je fus nommé officier d'ordonnance de l'empereur à son retour de l'île d'Elbe. Après le revers de Waterloo, je montai avec lui sur le *Bellérophon*. Séparé de lui par les Anglais et détenu pendant plus d'un an à Malte dans une étroite captivité, je fus remis en liberté en 1816 ; mais, rayé des cadres de l'armée, ne pouvant ni ne voulant rentrer en France, j'errai pendant cinq ans en Italie et en Allemagne. Me trouvant à Trieste vers la fin de l'année 1820, j'y reçus une lettre de madame de Montholon qui m'apprit que l'empereur désirait

L'auteur de cette attaque fut encore l'ancien aide de camp du prince, le général Danthouard (*), à peine déguisé, cette fois, sous le voile de l'anonyme.

J'eus connaissance de cet article, et j'envoyai sur-le-champ une réponse à la rédaction du *Spectateur militaire*. Sur le refus de ce journal de l'insérer, elle parut d'abord dans un journal allemand, ensuite dans le *Journal des sciences militaires ;* voici cette réponse :

« *Le Spectateur militaire* du mois de février (IIe vol., XIe livraison) contient un article évidemment écrit dans le but de » ternir une des plus belles réputations des temps modernes. » Sous le titre peu apparent de *Dispositions relatives aux opérations de l'armée d'Italie en* 1814, l'auteur anonyme de cet article accumule sans preuves des faits inexacts et des assertions » aussi fausses qu'injurieuses à la mémoire du prince Eugène, » alors vice-roi d'Italie. Il va plus loin, et ne craint pas de répandre le fiel dont il est rempli sur l'auguste veuve de ce » prince, objet des respects et de l'estime universels. La noble » conduite du prince Eugène et les hautes vertus de la princesse » Auguste sont tellement connues, qu'on devrait peut-être mépriser de semblables attaques ; mais une note qui accompagne » l'article en question, semble y reconnaître un caractère d'authenticité, et annonce qu'il est écrit par un homme qui a pris » une grande part à ces événements. Enfin l'opinion publique » l'attribue à un officier supérieur, recommandable du moins par » ses talents et ses connaissances militaires. Dès lors il devient » indispensable de démentir des faits controuvés et des allégations

(*) J'ai conservé l'orthographe du nom *Danthouard*, conforme à la signature de ce général, dans toutes les pièces qu'il a signées jusqu'en 1814.

» tions perfides qui, avec l'appui d'une pareille autorité, pour-
» raient avec le temps devenir de l'histoire.

» Sans parler de ce qu'il y a de peu honorable à dénigrer sous » le voile de l'anonyme, je demanderai à l'auteur de cet article » où sont les preuves de ce qu'il affirme avec tant d'assurance. » A-t-il lu les lettres de l'Empereur et les réponses du prince » Eugène? Connaît-il les correspondances familières de ce prince » et de la princesse Auguste? Plus heureux que lui et mieux in- » formé, la confiance dont m'honorait le feu prince Eugène m'a » mis à portée de connaître ces diverses correspondances, et je » ne crains pas d'affirmer qu'elles démentent complétement les » faits allégués par l'anonyme. Elles prouveront, *quand il en sera* » *temps*, que l'auguste couple, si indignement méconnu, se » montra toujours, et au milieu des plus rudes épreuves, fidèle » aux sentiments de l'honneur, du devoir et de la reconnais- » sance.

» Je veux encore supposer que l'auteur anonyme ait eu prin- » cipalement en vue de servir la mémoire de l'empereur Napo- » léon ; mais la gloire de ce grand homme n'exige pas qu'on lui » sacrifie la réputation de ses enfants adoptifs : elle n'a pas be- » soin de pareils holocaustes pour être immense, immortelle. » Vouloir l'appuyer sur le mensonge et la calomnie, c'est la » ternir.

» Signé PLANAT DE LA FAYE,
Ancien officier d'ordonnance de l'empereur Napoléon.

» Munich, le 4 avril 1827 (*).

L'auteur anonyme, ainsi désigné et mis au défi, ne répliqua pas; son attaque n'eut pour le moment d'autre conséquence que de faire com-

(*) A la même époque, M. de Norvins publia aussi une réfutation fort bien faite de l'article anonyme, avec quelques documents qui devaient suffire pour convaincre tout homme de bonne foi. Mais cette réfutation resta sans réplique comme la mienne, et le silence se fit parmi les détracteurs du prince Eugène jusqu'à l'apparition des mémoires du duc de Raguse.

mencer un travail longtemps ajourné de copies et de classification (*).

Rentré en France, j'appris toutefois en 1836 par le colonel Koch, que le silence du général Danthouard n'était qu'apparent, et qu'il poursuivait sourdement son œuvre de haine et de calomnie. Un manuscrit injurieux pour la mémoire du prince, longtemps destiné à influencer l'opinion des gens du monde et des écrivains, venait d'être secrètement déposé par lui dans les archives de la guerre, pour être communiqué à tous ceux qui se proposeraient d'écrire sur cette époque. La qualité de l'auteur, ancien aide de camp du vice-roi, jointe à l'absence vraiment inconcevable de documents officiels au dépôt de la guerre, pouvait prêter à ce document, tout informe qu'il est, une certaine importance (**).

J'avais emporté de Munich beaucoup de copies et notes importantes relatives à 1814. Mais les pièces les plus essentielles, formant la partie in-

(*) Par ordre de la duchesse de Leuchtenberg cet important travail fut repris et achevé en 1841, et il offre aujourd'hui la plus précieuse ressource pour écrire l'histoire complète du prince Eugène.

(**) J'ai eu enfin la satisfaction de voir de mes yeux et de tenir entre mes mains ce fameux manuscrit. C'est tout simplement la minute amplifiée de l'article du *Spectateur*. Il porte en marge, écrit de la main du général P.... : « *Fait et donné par le général d'Anthouard.* »

time et secrète des archives, n'avaient pas été copiées. J'écrivis la lettre suivante à madame la duchesse de Leuchtenberg, veuve du prince Eugène :

Paris, 5 octobre 1836.

» Madame,

» Le colonel Koch, mon ancien camarade, officier d'état-
» major de beaucoup de mérite, a publié, en 1816, une his-
» toire de la campagne de 1814, ouvrage justement estimé,
» mais qui offre de nombreuses lacunes, surtout en ce qui
» concerne les opérations du prince Eugène en Italie. Cela
» s'explique par l'époque de la publication trop rapprochée
» des événements pour avoir permis à l'auteur de consulter
» tous les documents qui lui étaient nécessaires.

» Cet officier supérieur se propose aujourd'hui de publier
» une nouvelle édition de son ouvrage, entièrement refondue
» et aussi complète que possible. Il m'a lu plusieurs passages
» d'un manuscrit relatif aux affaires d'Italie, dans lequel la
» conduite du prince, et ses rapports avec l'empereur, étaient
» présentés sous le jour le plus faux et le plus propre à faire
» suspecter sa bonne foi. J'ai fait tout ce qui était en mon
» pouvoir pour désabuser le colonel Koch, et lui ai commu-
» niqué toutes les notes que j'ai prises à Munich sur cette
» époque si intéressante de la vie du prince ; mais les docu-
» ments officiels me manquent, et ceux qu'il a trouvés au mi-
» nistère de la guerre sont incomplets. Cependant, comme ils
» ne justifient en rien les assertions du manuscrit qu'il m'a
» communiqué, je l'ai pressé de me faire savoir à quelle source
» elles étaient puisées.

» Il s'en est défendu longtemps ; mais enfin il m'a confié
» que le général D....., persistant dans son inconcevable sys-
» tème de calomnie, avait déposé dans les archives de la
» guerre un mémoire sur les affaires d'Italie en 1814.

» Ce mémoire, qui est tenu très-secret, lui a été confié pour » deux heures par le garde des archives. D'après les extraits » qu'il m'en a lus, le général D..... y établit que le prince » Eugène, de concert avec Votre Altesse Royale, trahis- » sait l'empereur et s'entendait avec les souverains alliés, » qui l'en ont récompensé en lui conservant sa fortune. Mais » comme tout cela est bâti sur des faits et sur des dates *évi- » demment faux*, il s'agit de rétablir la vérité des uns et des » autres d'une manière irrécusable.

» Tel est le but de la note ci-jointe que j'ai l'honneur de » remettre à Votre Altesse Royale.

» Le colonel Koch, qui est un parfait honnête homme et qui » ne recherche que la vérité dans l'exposé des faits qu'il pré- » sente, attendra la décision de Votre Altesse Royale avant de » rédiger la partie de son ouvrage qui traite des opérations » du prince Eugène.

» Quelle que soit cette décision, je crois avoir jeté assez de » doute dans son esprit sur la véracité des témoignages du » général D..... pour être persuadé qu'il n'admettra rien dans » son ouvrage qui soit injurieux à la mémoire du prince. Mal- » heureusement le général D..... ne s'est pas borné au dépôt » clandestin de ce mémoire qui, un jour, sera un document » historique; il poursuit dans les salons du grand monde son » œuvre de dénigrement et de calomnie; la plupart des pairs » et des députés en sont imbus, et je ne suis ni assez impor- » tant ni assez répandu pour pouvoir le combattre avec avan- » tage. Quelques amis sincères du prince qui seraient en po- » sition de le faire avec succès, sont peut-être trop occupés » de leurs intérêts personnels pour y mettre cette suite et ce » dévouement qu'exigerait une semblable tâche.

» Je suis avec un profond respect, etc.,

» PLANAT DE LA FAYE. »

Voici la réponse de la duchesse :

« Ismanning, ce 10 octobre 1836.

» Monsieur Planat de la Faye, je viens de recevoir votre » lettre du 5, et me hâte de vous remercier de la nouvelle » preuve d'attachement que vous donnez à la mémoire de » feu le prince Eugène, en me prévenant de la fausse et ou- » trageante opinion qu'on a donnée au colonel Koch, sur sa » conduite dans la dernière campagne, qui était si glorieuse » et si belle dans ses plus petits détails. Il est vrai qu'il n'a fait » que son devoir en agissant comme il a agi ; mais comme peu » de personnes sont restées fidèles comme lui, et ont con- » servé cette réputation sans tache qui fait toute la gloire de » sa famille, il est permis à sa veuve d'en être fière et de ré- » clamer contre une aussi horrible injustice. Je suis indignée » des calomnies du général D......, mais elles ne m'étonnent » pas, car il s'est conduit avec bien de l'ingratitude envers le » prince auquel il devait tant, et ne m'a jamais pardonné de » n'avoir pas été la dupe de ses intrigues, ni au prince de lui » avoir fait défendre pendant un mois l'entrée de mon salon. » Cela a blessé son amour-propre, et de là cette haine qui ne » respecte pas même la mort.

» Je suis à la campagne en ce moment, et je compte y » rester aussi longtemps que le beau temps le permettra. J'irai » pourtant à Munich cette semaine pour m'occuper d'une pre- » mière recherche, et je vous enverrai le plus tôt possible copie » des pièces les plus essentielles. Quant aux autres, elles me » paraissent si nombreuses, qu'il serait peut-être impossible » de les envoyer toutes ; mais sur des demandes spéciales de » vous on pourra sûrement vous adresser des analyses qui » répondront à tout. Voyez si vous jugez que cela suffira.

» Dites au colonel Koch, quoique je n'aie pas le plaisir » de le connaître, que s'il y avait eu à rougir de la conduite » du prince Eugène au moment où la fortune abandon- » nait l'empereur Napoléon, je n'aurais pas eu la force de

» survivre à tous les malheurs dont j'ai été frappée; force
» que j'ai puisée dans la CERTITUDE qu'il avait agi avec hon-
» neur et fidélité. Dites-lui aussi que j'ai le cœur français
» comme il l'avait jusqu'à son dernier soupir, et que si je n'ose
» réclamer l'amour et l'attachement des Français, j'ose au
» moins réclamer leur justice et celle des hommes de bien.
» C'est pour cela que je compte sur lui, et qu'il ne dira que
» la vérité, que je ne crains pas.

» Si vous saviez comme je suis émue en écrivant ces lignes;
» il me semble que toutes les plaies de mon cœur saignent de
» nouveau. Cette belle réputation, qui est notre trésor, a été
» même respectée par les ennemis, et c'est un Français, un
» ancien aide de camp du prince, qui a le courage de dire
» des mensonges pour la noircir. C'est affreux!.. Si j'avais été
» intrigante, comme le général Danthouard le dit, j'aurais pu
» procurer à ma famille une autre existence que celle qu'elle
» a ici; mais ma conduite n'a jamais varié; elle a été digne
» *de la veuve du prince Eugène.*

» Recevez, monsieur Planat de la Faye, avec la nouvelle as-
» surance de ma gratitude, celle de mes bons sentiments.

» AUGUSTE AMÉLIE. »

A la suite de ces premières lettres une correspondance active s'établit entre madame la duchesse et moi. Je lui désignais les pièces nécessaires, m'efforçant de lui indiquer où elle pourrait les trouver; elle les recherchait avec un zèle infatigable, les copiait et y joignait des lettres privées importantes. Ce travail, souvent interrompu par des maladies et des absences, dura trois années entières, parce que la duchesse tenait à l'accomplir seule, sans l'assistance de personne.

Voici quelques extraits de cette longue et volumineuse correspondance :

A M. Planat de la Faye.

Ismanning, 23 octobre 1836.

Je suis allée deux fois à Munich pour y chercher les papiers dont vous demandez copie. Je vous enverrai tout ce qui pourra satisfaire à vos questions... Aussitôt ma rentrée en ville, qui ne peut beaucoup tarder, je ferai de nouvelles recherches ; mais je le ferai avec plus de succès, si en réponse à celle-ci vous me donnez les indications qui me manquent.

Il y a une armoire dans la bibliothèque que je n'ai jamais ouverte, savez-vous quels papiers s'y trouvent ?...

AUGUSTE AMÉLIE.

A Mme la duchesse de Leuchtenberg.

Paris, 19 octobre 1836.

..... Ce qui est vraiment extraordinaire, c'est que dans les archives du ministère de la guerre les pièces essentielles relatives à cette époque manquent, savoir : les rapports du prince vice-roi et les minutes des lettres que le duc de Feltre lui a écrites. Ces pièces sont mentionnées sur la note du colonel Koch que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Royale. Il serait désirable (mais je ne sais s'il est possible) d'avoir quelque chose d'officiel sur la mission du prince Auguste Taxis. A la vérité, ce sont là de ces missions que les gouvernements n'avouent jamais ; mais tous ces faits sont maintenant du domaine de l'histoire, et le roi de Bavière ou ses ministres ne devraient, ce me semble, faire aucune difficulté de fournir à Votre Altesse Royale tous les documents et renseignements qui peuvent lui être nécessaires pour mettre la vérité dans tout son jour. Le rapport du comte Tascher sur sa mission ne serait pas moins essentiel.

PLANAT DE LA FAYE.

A M. Planat de la Faye.

Munich, 15 novembre 1836.

D'après ce que vous m'avez écrit dans votre lettre du 19, qu'il serait important d'avoir une pièce officielle sur la mission du prince Auguste Taxis, j'en ai parlé au roi mon frère, qui n'ayant pu me donner que des renseignements peu détaillés, puisque les rapports avaient été faits verbalement, je me suis adressée directement au prince Taxis, qui est tout à fait retiré du monde, mais qui a mis infiniment d'empressement à me faire le récit de sa mission, qui convaincra, j'espère, le colonel Koch. Mais cette pièce est trop importante pour nous-mêmes pour que je vous envoie l'original, et je pense que la copie signée du ministre de la guerre qui atteste qu'elle est exacte et vraie, suffira au colonel Koch.

Du reste, j'ai l'intention de rassembler toutes les pièces que j'ai en main pour les faire publier un jour, et alors il y aura de quoi confondre les imposteurs.

J'ai reçu votre lettre du 5 de ce mois, mais je souffre si horriblement de la tête que je ne puis y répondre aujourd'hui. C'est avec bien de la peine que je trace ces lignes. Dès que je me trouverai mieux, je vous écrirai au sujet des autres papiers. Le choléra qui fait tant de ravages ici est cause que je n'ai pas encore fait de recherches dans le carton de la bibliothèque.

AUGUSTE AMÉLIE.

A Mme la duchesse de Leuchtenberg.

Paris, 26 décembre 1836.

En relisant ce matin la relation du prince Taxis, je vois qu'il nous manque une pièce essentielle : c'est la copie de la lettre que le prince Eugène écrivit de Vérone au roi de Bavière le 22 novembre 1813, en réponse aux ouvertures que Sa Majesté avait été chargée de lui faire au nom des souverains alliés.

Si, par une fatalité déplorable, la copie de cette pièce ne se trouvait pas dans les archives, et si l'original (comme il y a tout lieu de le croire) est resté annexé aux actes du congrès de Francfort (novembre 1813), c'est à Vienne qu'il faudrait s'adresser. Mais il est probable qu'on rencontrera beaucoup de difficultés (*). . . . . Je dois prier aussi Votre Altesse Royale de

(*) Cette pièce récemment envoyée de Vienne à S. M. la reine de Suède, forme le n° VII de cette édition.

ne jamais mentionner le dépôt clandestin du mémoire du général Danthouard au dépôt de la guerre... Je suis avec respect, etc.

PLANAT DE LA FAYE.

P. S. Le général Triaire m'a assuré, il y a un an, que, dans les premières années de la Restauration, le général D..... avait sollicité du prince une pension de 6,000 fr. comme ancien aide de camp, mais qu'il ne l'avait pas obtenue. Votre Altesse Royale en sait-elle quelque chose ?

A M. Planat de la Faye.

Munich, 2 janvier 1838.

...Vous pouvez être certain de ma discrétion ; je la pousse si loin, que je n'ai pas voulu dire à ***, que cela ne regarde en rien, que je cherchais des papiers dans l'armoire de la Malmaison (*), et c'est pour cela que j'ai eu tant de peine à les trouver. Soyez persuadé qu'aucune petitesse ne viendra à la traverse d'une œuvre utile et généreuse à laquelle vous contribuez avec tant de complaisance, dont je vous serai toujours reconnaissante.

Le choléra emporte toujours beaucoup de monde avec une rapidité effrayante pour ceux qui ne sont pas préparés à paraître devant le jugement de Dieu. Pour moi je n'ai jamais craint la mort, et j'attends ce moment avec une parfaite tranquillité.

Recevez, etc.

AUGUSTE AMÉLIE.

P. S. Il est vrai que le général D..... demanda au prince sa pension comme aide de camp (**), malgré qu'il l'avait quitté avec tant d'ingratitude et qu'il avait pris du service sous Louis XVIII ; et comme on lui répondit qu'on n'était pas dans la position de donner de telles pensions, il cherche à s'en venger de toutes les manières.

(*) L'armoire dite de la Malmaison renfermait les lettres de l'Empereur et la correspondance de famille.

(**) Outre le traitement de leur grade, le vice-roi accordait à ses aides de camp une allocation de 6,000 francs sur sa cassette particulière. C'est cette allocation que le général D..... prétendait conserver à titre de *pension viagère*.

A Monsieur Planat de la Faye.

Munich, 19 mars 1838.

Après avoir copié la lettre ci jointe que le prince Eugène écrivit le 18 février 1814 à l'empereur Napoléon, je dus me mettre au lit où je restai deux jours avec de violents maux de tête, ce qui était une suite naturelle de l'émotion que j'éprouve toujours en écrivant des choses qui ont rapport au prince et à ces temps mémorables, et de l'indignation dont je suis toujours saisie en pensant que la calomnie a osé élever sa voix perfide pour flétrir une si belle réputation.

Je m'occupe des autres copies, mais c'est une chose longue. Je n'ai pas encore trouvé la lettre de M. Darnay dans laquelle il est question des demandes de la pension et des 60,000 fr. que le général D..... faisait; mais je ne désespère pourtant pas que je finirai par les retrouver dans l'énorme carton où sont réunies toutes les lettres de Darnay, mais sans ordre; et comme il mettait tout pêle-mêle dans ses lettres, la recherche en est plus difficile (*).

Je vous remercie de nouveau, etc.

AUGUSTE AMÉLIE.

Au même.

20 mars 1838.

Malgré l'état de souffrance de ma pauvre tête, je me suis mise à copier toutes les lettres que l'Empereur a écrites au vice-roi depuis décembre 1813 jusqu'au 12 mars 1814. Elles sont peu nombreuses, mais importantes, parce qu'elles prouvent que le prince Eugène n'a pas agi contre les ordres de l'Empereur, comme on voudrait le faire croire.

Dans celles de novembre, il se trouve un rapport du général Danthouard *qui est écrit entièrement de sa main.*

AUGUSTE AMÉLIE.

Au même.

Munich, 24 mars 1838.

Voici la copie des neuf lettres que l'Empereur écrivit au vice-roi en novembre 1813. Le rapport du général Danthouard appar-

(*) Le baron Darnay, ancien secrétaire intime du prince Eugène, était alors administrateur des biens que ce prince possédait en France.

tient au n° 22. Ces lettres me paraissent moins importantes que celles que j'ai déjà copiées; mais comme elles étaient sur votre liste, je vous les envoie pourtant.

Il m'est impossible, avant mon départ pour Ancône, de copier les lettres du vice-roi à l'Empereur, car il y en a une quantité, et beaucoup ne sont pas même copiées dans le livre, de manière qu'on a infiniment de peine à déchiffrer les brouillons; il faut donc avoir patience. N'oubliez pas que personne ne sait que je vous les ai envoyées.

AUGUSTE AMÉLIE.

J'interromps les citations pour placer ici des explications trop importantes pour en faire le sujet d'une simple note.

Le rapport auquel la princesse Auguste attachait une moindre importance est devenu précisément une pièce capitale, car sa lecture suffirait seule pour renverser tout l'échafaudage de mensonges et de calomnies si laborieusement élevé par le général Danthouard depuis trente ans. Ce sont les *ordres et instructions* dictés par l'Empereur à ce général le 20 novembre 1813, et *dont il était porteur* lorsqu'il retourna en Italie. Selon le duc de Raguse, ces ordres prescrivaient au prince Eugène d'évacuer le royaume d'Italie pour venir en France, et il les *brûla* à Munich, afin d'anéantir les preuves de sa désobéissance.

Je cite cet incroyable passage :

« Le général d'Anthouard m'a raconté depuis que se trou» vant, quelque temps après la Restauration, à Munich, et tra-

» vaillant avec le prince dans son cabinet pour mettre en » ordre ses papiers, il retrouva *l'ordre qu'il avait porté* pour » exécuter le mouvement dont j'ai parlé. Il le lui montra, et » lui dit : Croyez-vous Monseigneur, qu'il soit bien de con- » server ce papier? Non, dit Eugène, et il le jeta au feu. » (*Mémoires du duc de Raguse*, t. VI, page 55.)

S'il est vrai que le maréchal ait tenu ce propos de la bouche du général Danthouard (ce que j'ai peine à croire), il faut convenir qu'il serait difficile de pousser plus loin l'audace du mensonge, car :

1° Le général Danthouard n'est jamais venu à Munich depuis la chute de l'Empire ;

2° Les *ordres et instructions* de l'Empereur n'ont pas été brûlés, puisqu'ils existent dans les archives ducales de Leuchtenberg, écrits en entier de la main du général Danthouard ;

3° Ces ordres ne prescrivent pas au prince d'évacuer le royaume d'Italie, ils lui prescrivent le contraire. (Voir le n° XIV de ce recueil.)

A cette occasion, je déclare qu'à mon avis les immunités de l'historien lui permettent les *appréciations* les plus erronées, les plus évidemment injustes, les plus malveillantes, sans qu'il soit justiciable que de sa conscience et de l'opinion publique. Mais je ne crois pas qu'aucun historien puisse réclamer le droit de propager un fait matériellement faux, et de continuer à le propager indéfiniment lorsque l'erreur, vo-

lontaire ou non, lui aura été démontrée d'une manière irrécusable par la partie lésée.

Conformément à cette manière de voir, au mois d'août dernier, j'ai cru devoir communiquer directement au ministère public du tribunal de première instance un certificat qui atteste l'existence, dans les archives de Saint-Pétersbourg, de la pièce *prétendue brûlée*, certificat dont les plaidoiries n'avaient pas fait mention.

Depuis lors, j'ai sollicité et obtenu de S. A. I. la grande-duchesse Marie de Russie, l'envoi de l'*original* même de ce document avec la lettre d'envoi du général Danthouard, pour le garder entre mes mains tant que je le jugerais nécessaire, et pour le produire au besoin. Je le tiens à la disposition de toute personne ayant intérêt à constater la vérité du fait.

Je reprends les citations :

A Mme la duchesse de Leuchtenberg.

Paris, 24 mars 1838.

Madame,

Le document que Votre Altesse Royale vient de m'adresser le 19 de ce mois, est sans contredit un des plus précieux et des plus importants. C'est là cette lettre que je réclamais toujours, que j'avais lue en 1822, et dont le souvenir était resté gravé dans ma mémoire.

Ainsi les recherches faites avec tant de zèle et de persévérance par Votre Altesse Royale se trouvent déjà couronnées d'un grand

succès; mais je vois avec peine les suites de ce travail fatigant pour la santé de Votre Altesse Royale. Je la prie de se ménager, mais surtout de ne point s'affecter de lâches calomnies qui retomberont sur leur auteur, et de la manière la plus éclatante. J'ai la ferme conviction que la vérité sortira de tout ce conflit. Plus nous mettrons de soin et de temps à l'accomplissement de cette œuvre, et plus son succès sera certain. Je suis avec respect, etc. PLANAT DE LA FAYE.

A M. Planat de la Faye.

Tegernsée, 6 septembre 1838.

Monsieur Planat, j'ai reçu le 26 août votre lettre du 22.

Je suis d'autant plus fâchée du retard qu'a éprouvé ma réponse que je puis enfin vous envoyer un extrait de la lettre du baron Darnay au prince, où il est question de la demande du général Danthouard, et la réponse que le prince Eugène fit à M. Darnay. C'est le duc Max, mon fils, qui a passé plusieurs jours à lire les rapports de M. Darnay des années 1821 à 1824, et qui a trouvé celui que vous désiriez. Je pense que l'extrait ci-joint vous suffira.

AUGUSTE AMÉLIE.

(*Extrait d'une lettre de M. Darnay au prince Eugène.*)

« Paris, ce 19 octobre 1823.

» *Monseigneur, le général Danthouard vient de m'écrire pour*
» *me faire part d'un événement qui lui enlève toutes ses écono-*
» *mies et la dot de sa femme. L'agent de change Sandrié, auquel*
» *il avait confié tout ce qu'il possédait d'argent, a fait banque-*
» *route et ruiné toutes ses combinaisons domestiques. Il me*
» *charge de faire connaître à Votre Altesse Royale ce revers*
» *désastreux, et d'invoquer en sa faveur la générosité de Votre*
» *Altesse Royale. Le général ajoute qu'une somme de 60,000 fr.*
» *pourrait l'aider à surmonter les embarras où il se trouve. Je*
» *lui ai répondu que je me faisais un devoir de soumettre ses*
» *prières à Votre Altesse Royale, et que je lui ferais connaître sa*
» *réponse. — C'est pour m'acquitter de ma promesse que j'ai*
» *l'honneur de lui tracer le résumé de la lettre du général, etc.*

» Baron DARNAY. »

(*Réponse du prince Eugène.*)

« Eichstett, 3 novembre 1823.

» ..... *Quant à la demande du général Danthouard, vous con-*
» *naissez vous-même trop bien mes affaires pour ne pas savoir*
» *qu'il m'est impossible de satisfaire à son désir. Je me garde-*
» *rais bien d'ajouter que vous savez aussi bien que moi qu'il s'en*
» *faut de beaucoup que j'aie eu à me louer de la conduite de ce*
» *général* lors et depuis *que nous nous sommes séparés* (*).

» EUGÈNE. »

A Mme la duchesse de Leuchtenberg.

5 avril 1839.

..... J'ai été prévenu par mes anciens camarades, Gourgaud et Saint-Yon, que..... A ce propos, je dois prier Votre Altesse Royale de recueillir tout ce qui pourra servir à expliquer le ressentiment du général Danthouard contre le prince Eugène. On en voit bien quelque chose dans les deux lettres retrouvées par le duc Max, mais cela ne suffit pas ; il faudrait un exposé complet de toute la conduite du général Danthouard depuis 1814 jusqu'au jour où il fit insérer dans *le Spectateur militaire* (1827) l'infâme article auquel j'ai répondu dans le temps. Je crois que le comte Méjan père pourrait, mieux que personne, dire ce qui en est.

PLANAT DE LA FAYE.

A Monsieur Planat de la Faye.

19 avril 1839.

Je suis bien touchée de la peine que vous vous donnez et de l'intérêt que vous prenez à une chose qui me tient tant au cœur, et que vous voulez tâcher de déjouer les menées sourdes du général D... !

L'acharnement de cet homme contre la mémoire du prince auquel il doit tout est incroyable ! Il s'est conduit avec tant d'ingratitude à Mantoue que je crois que c'est pour se réhabiliter

(*) Il est à remarquer qu'au moment où le général D... adressait au prince Eugène cette demande de 60,000 fr., son mémoire injurieux contre ce même prince circulait depuis plus de deux ans *sous le manteau.*

lui-même, et pour donner un motif plausible à sa conduite, qu'il veut noircir la conduite du vice-roi.

J'ai parlé au comte Méjan père, qui n'était plus à Mantoue dans les derniers temps et qui ne sait aucun détail sur ce qui s'y est passé avec Danthouard; il dit seulement..... Il avait une ambition démesurée et voulait devenir ministre de la guerre en Italie, mais ne fut pas nommé.

Puis il a fait la cour à la comtesse S..., ma dame du palais; il profita d'une absence du vice-roi pour me demander une audience. J'étais si assurée qu'il venait me demander la main de Sophie, car j'ignorais alors qu'il était marié, que je le reçus avec empressement. Je ne fus pas peu étonnée quand il commença par me dire des horreurs de M.... Je lui répondis comme il le méritait, ce qui parut l'étonner, car il avait probablement espéré, à cause de ma grande jeunesse, que je me laisserais intimider, et qu'on ferait de moi ce qu'on voudrait.

Quand le vice-roi revint, je lui racontai tout, et sur-le-champ il fit défendre au général Danthouard de paraître pendant un mois dans mon salon, ce qui le piqua au vif et l'humilia. Je crois que c'est cette humiliation qu'il ne nous pardonnera jamais.

Voici donc les motifs qui sont, je crois, la cause de cette haine :

1° L'espèce d'exil de mon salon ;

2° Le désappointement de n'avoir pas été nommé ministre de la guerre en Italie ;

3° Sa conduite indigne à Mantoue au moment de nos malheurs ;

4° Le refus que fit le prince à Munich de lui donner la pension et un capital de 60,000 fr. qu'il demandait pour rétablir sa fortune qu'il avait dérangée avec des spéculations.

Recevez de nouveau, etc.

AUGUSTE AMÉLIE.

En possession désormais de tous les documents et renseignements qui pouvaient devenir nécessaires, ma correspondance avec la duchesse de Leuchtenberg cessa; seulement en 1840, à

propos d'un grand ouvrage que se proposait d'écrire un illustre historien, elle m'écrivit une dernière lettre qui terminera dignement ces citations.

A M. Planat de la Faye.

Munich, ce 22 février 1840.

Je viens de recevoir votre lettre du 17 et m'empresse de vous remercier du sincère attachement que vous continuez à porter à la mémoire de feu le prince Eugène, mon bien-aimé époux, ce qui ne m'étonne pourtant pas puisque vous en avez déjà donné plus d'une preuve; mais je ne vous en suis pas moins reconnaissante pour cela, et je saisis avec bonheur l'espoir que vous m'offrez de voir l'habile plume de M. *** proclamer la vérité sur une vie exempte de reproche, et que des personnes qui ne le sont pas ont cherché à noircir.

Vous savez l'indignation et la douleur que j'ai éprouvées que la calomnie a osé élever sa voix perfide pour flétrir une si noble vie, et le désir que j'ai de faire connaître dans toute sa pureté le beau caractère du prince Eugène, et sa vie de gloire et de dévouement. Je vous autorise donc de communiquer à M. *** tous les documents que vous avez entre les mains...

Presque inconnue aux Français, ma faible voix ne peut pénétrer jusqu'à eux, et pourtant personne ne pourrait mieux défendre la mémoire du prince Eugène que sa veuve, qui connaissait ses plus secrètes pensées, et qui n'aurait pas eu la force de survivre à tous les malheurs qui l'accablèrent, si elle n'avait trouvé du courage dans la certitude qu'il avait agi avec honneur et fidélité.

Je mourrai tranquille quand je saurai que la postérité connaîtra le prince Eugène tel qu'il mérite de l'être!

Recevez, etc.

AUGUSTE-AMÉLIE.

Je bornerai là mes citations; elles auront mis en lumière des faits regrettables que j'aurais voulu pouvoir passer sous silence; mais elles auront servi aussi à faire apprécier mieux encore un des plus nobles caractères de femme dont s'honore notre siècle.

La duchesse de Leuchtenberg mourut en 1851, me laissant pour mission de faire des documents confiés à ma garde l'emploi le plus utile pour la mémoire de son époux, et l'autorisation de les publier en cas d'attaque ouverte.

La publication des *Mémoires du duc de Raguse* me fit penser que ce moment était arrivé. Le dernier fils du prince Eugène, qui avait épousé une grande-duchesse de Russie, avait suivi de près sa mère dans la tombe, laissant des enfants mineurs. Les archives, déjà tant de fois déplacées, furent de nouveau transportées à Saint-Pétersbourg et placées sous la garde d'une commission de tutelle. On comprend que cette nouvelle complication aurait pu retarder pour bien longtemps l'œuvre de justice.

Je me décidai donc à publier les trente-trois documents envoyés par la veuve du prince Eugène; je dus me hâter, d'autant plus que j'ai soixante-quatorze ans et que j'étais fort malade.

Les filles du prince Eugène avaient toujours ignoré les obscures attaques dirigées contre leur père. La publication des *Mémoires du duc de*

Raguse fut pour elles un coup de foudre; heureusement elles apprirent presqu'au même instant et ces accusations et l'œuvre de pieuse prévoyance accompli il y a vingt ans par leur mère. Quelques jours avant de les publier, j'avais annoncé l'existence de ces documents entre mes mains par quelques lignes insérées dans le *Siècle* et reproduites par les journaux allemands.

S. M. la Reine de Suède, fille aînée du prince Eugène, m'écrivit à ce sujet une lettre que je crois pouvoir reproduire, puisqu'elle a été déjà citée en audience publique; elle est ainsi conçue :

« Stockholm, 27 février 1857.

» Monsieur de Planat, après de longues années, je retrouve
» votre nom dans les journaux, où vous élevez la voix en digne
» ami de feu le prince Eugène, et je prends la plume pour vous
» dire, monsieur, que sa fille en est heureuse et vous en re-
» mercie de tout son cœur. Je n'ai pas lu les *Mémoires du duc*
» *de Raguse*, mais le journal d'Augsbourg transcrit les ca-
» lomnies qui donnèrent lieu à votre noble réclamation. Il
» s'y agit de désobéissance aux ordres de l'Empereur, de
» trahison à sa cause, d'ambition personnelle, etc.....

» L'accuser de trahison à la cause de l'Empereur Napoléon
» pour laquelle nous savons qu'il sacrifia tout; d'ambition
» personnelle voulant s'élever sur le trône d'Italie, tandis que
» l'on connaît sa belle lettre par laquelle il refusa toute position
» acquise au prix de l'ingratitude! Toute sa belle vie est là pour
» vous appuyer, et pour convaincre le plus grand nombre.

» Hélas! feu le duc de Leuchtenberg n'a plus de fils pour dé-
» fendre son honneur, et que peuvent ses trois filles qui n'ont
» d'autres avocats pour défendre cette noble vie que leur cœur
» filial, leur foi dans l'honneur de leur père, et les leçons de
» dévouement et de fidélité à l'Empereur Napoléon I[er] qu'elles

» reçurent de sa bouche dans leur enfance. Mais le monde
» *voudra des documents,* et je me demande où vous trouverez
» des preuves écrites. Les archives du prince Eugène sont à
» Saint-Pétersbourg, et à moins que vous ne soyez assez heu-
» reux pour posséder des copies des pièces essentielles, je
» crains que vous ne trouviez d'immenses difficultés !

» J'ai bien, moi, une cassette contenant la correspondance
» du vice-roi et de la vice-reine : j'avoue que mon cœur se re-
fusa jusqu'ici à rompre le cachet de ce précieux dépôt ; mais
» je veux me faire violence, dans l'espoir qu'il se trouvera
» quelque lettre écrite dans l'hiver de 1813 à 1814, et, si j'en
» trouve qui fassent mention des événements, je vous en en-
» verrai copie. Accusé et accusateur ne sont plus ; le noble
» caractère du vice-roi, sa modération, nous font une loi de
» ne le défendre qu'avec des armes dignes de sa mémoire ;
» défendons-le par les faits, par toutes les preuves qu'on
» pourra se procurer, mais n'élevons pas sa conduite en im-
» prouvant celle d'autrui ; il dédaignerait un pareil piédestal.

» Je fais des vœux, monsieur de Planat, pour le prompt
» rétablissement de votre santé, pour que Dieu couronne de
» succès vos efforts contre la calomnie, et vous prie de me
» tenir au courant de ce qui me tient tant à cœur.

» JOSÉPHINE. »

En réponse à cette touchante lettre, la fille du prince Eugène reçut la brochure contenant les trente-trois documents envoyés par sa mère.

L'œuvre de cette noble veuve fut, elle aussi, une œuvre d'*outre-tombe* ; mais à la différence des autres, elle avait pour seul but et eut pour résultat de venger la mémoire outragée de son époux mort avant elle, et de consoler le cœur affligé des enfants qui lui survivent.

Paris, 27 février 1858.

PLANAT DE LA FAYE.

DOCUMENTS.

N° I.

Lettre du roi de Bavière, Maximilien-Joseph, au prince Eugène.

Nymphenbourg, le 8 octobre 1813.

Mon bien-aimé fils,

Vous connaissez mieux que personne, mon bien cher ami, la scrupuleuse exactitude avec laquelle j'ai rempli mes engagements avec la France, quelque pénibles et onéreux qu'ils aient été. Les désastres de la dernière campagne ont surpassé tout ce qu'on pouvait craindre; cependant la Bavière est parvenue à lever une nouvelle armée, avec laquelle elle a tenu en échec jusqu'ici l'armée autrichienne, aux ordres du prince de Reuss. Cette mesure couvrait une partie de ma frontière, mais laissait à découvert toute la ligne qui court le long de la Bohême, depuis Passau jusqu'à Egra, ainsi que toute la frontière de la Franconie, du côté de la Saxe. J'ai attendu d'un moment à l'autre que cette immense lacune du système défensif fût remplie, mais mon attente a été vaine. Les princes voisins, comme le roi de Würtemberg, ont refusé tout secours, sous prétexte qu'ils avaient besoin de leurs

forces pour eux-mêmes. L'armée d'observation de Bavière a reçu une autre destination et n'a jamais suivi aucune espèce de correspondance avec le général de Wrède. On a laissé le temps aux troupes légères ennemies d'occuper, sur les derrières de l'armée, tout le pays entre la Saal et l'Elbe, d'y détruire divers corps français et de se rendre redoutables à mes frontières; aux réserves de Benningsen, de gagner la Bohême, d'où elles sont à portée de se jeter, sans trouver d'obstacle ni de résistance, sur mes provinces en Franconie ou dans le Haut-Palatinat, et de là sur le Danube, opération qui ne laisserait d'autre retraite à Wrède, de son propre aveu, que les gorges du Tyrol, et laisserait à découvert le reste de mes États. Je serais forcé de les quitter avec ma famille, dans un moment où il serait le plus dangereux d'en sortir. Dans une situation aussi critique, et presque désespérée, il ne m'est resté d'autre ressource que de me rendre aux instances vives, réitérées et pressantes des cours alliées de conclure avec elles un traité d'alliance. Je crois avoir remarqué à cette occasion, avec assez de certitude pour me croire fondé à vous le dire, que les Autrichiens ne seraient pas éloignés de se prêter, du côté de l'Italie, à un armistice sur le pied de la ligne du Tagliamento. C'est votre père, et non le roi, qui vous dit ceci, persuadé que vous saurez allier *vos intérêts* avec ce que vous devez à l'honneur et à vos devoirs.

J'ai, comme bien vous pouvez croire, fait rendre le chiffre de l'armée au ministre de France, sans en prendre copie. Je vous prie de même d'être persuadé que les malades qui sont dans mes hôpitaux seront traités à mes frais et renvoyés libres chez eux. Il en sera de même des individus français et italiens qui se trouveront en Bavière.

J'espère, mon cher Eugène, que nous n'en serons pas

moins attachés l'un à l'autre, et que je serai peut-être à même de vous prouver *par des faits* que ma tendre amitié pour vous est toujours la même. Elle durera autant que moi.

Je vous embrasse un million de fois en idée.

Votre bon père,
MAX. JOSEPH.

La reine vous embrasse.

N° II.

Le prince Eugène au roi de Bavière, son beau-père.

Gradisca, 15 octobre 1813.

Mon bon père,

Je reçois à l'instant votre lettre du 8 courant. Votre cœur sentira facilement tout ce que le mien a dû souffrir en la lisant. Encore si je ne souffrais que pour moi! mais je tremble pour la santé de ma pauvre Auguste, lorsqu'elle sera informée du parti que vous vous êtes cru obligé de prendre.

Quant à moi, mon bon père, quel que soit le sort que le ciel me réserve, heureux ou malheureux, j'ose vous l'assurer, je serai toujours digne de vous appartenir, je mériterai la conservation des sentiments d'estime et de tendresse dont vous m'avez donné tant de preuves.

Vous me connaissez assez, j'en suis sûr, pour être convaincu que, dans cette pénible circonstance, je ne m'écarterai pas un instant de la ligne de l'honneur ni de mes devoirs; je le sais, c'est en me conduisant ainsi

que je suis certain de trouver toujours en vous pour moi, pour votre chère Auguste, pour vos petits-enfants, un père et un ami.

Le hasard m'a offert une occasion de faire pressentir le général Hiller sur un arrangement tacite par lequel nous demeurerions, lui et moi, dans les positions que nous occupons, c'est-à-dire sur les deux rives de l'Isonzo; je ne sais ce qu'il répondra, mais vous le sentirez, je ne puis faire au delà. Si cette première proposition est jugée insuffisante, si la fortune m'est à l'avenir aussi contraire qu'elle m'a été favorable jusqu'à présent, je regretterai toute ma vie qu'Auguste et ses enfants n'aient pas reçu de moi tout le bonheur que j'aurais voulu leur assurer, mais ma conscience sera pure, et je laisserai pour héritage à mes enfants une mémoire sans tache.

Je ne sais, mon bon père, ce que votre nouvelle position vous rendra possible. Je ne vous recommande pas votre gendre, mais je croirais manquer à mes premiers devoirs si je ne vous disais pas : Sire, n'oubliez ni votre fille ni vos petits-enfants.

Je suis, mon bon père, avec les sentiments de respect et de tendresse que vous me connaissez et que je vous ai voués pour la vie,

Votre bien affectionné fils,

Eugène.

Je présente mes hommages à la reine; j'embrasse frères et sœurs.

N° III.

La princesse Auguste au roi de Bavière.

Milan, 17 octobre 1813.

Mon bon père,

Eugène vient de me communiquer l'affligeante nouvelle que vous êtes contre nous! Vous devez comprendre ce que mon cœur éprouve! Avoir d'autres intérêts que les vôtres, c'est affreux pour votre fille qui vous a prouvé à quel point allait sa tendresse, sa soumission pour vous. Peut-être l'avez-vous oublié; mais dans quelque situation que je me trouve, je ne regretterai jamais ce que j'ai fait; ma conscience est sans reproche, et je supporterais avec plus de courage tous les malheurs qui s'offrent à mes yeux si je n'avais pas quatre pauvres enfants et bientôt un cinquième auxquels je dois penser. C'est pour eux que je réclame vos bontés; ce sont les enfants de votre Auguste, que vous paraissiez aimer autrefois. Vous vous trouverez dans la situation de demander un sort pour eux. Ces malheureux! je dois presque regretter de leur avoir donné le jour; ils n'ont rien au monde que la tendresse de leur père et de leur mère!

Eugène, le meilleur des époux, ne s'afflige qu'à cause de nous. Il regrette même d'être mon mari, d'être leur père. C'est tout dire. Sa tendresse fait mon unique bonheur; jamais il ne perdra la mienne, je le suivrai partout, bien sûre qu'il ne s'écartera jamais du chemin de la vertu et de l'honneur.

Voici la *dernière* lettre que vous recevrez de votre fille.

Mon devoir m'impose le silence comme il m'a prescrit de penser au sort de mes enfants.

Encore une fois je vous les recommande, ne les oubliez pas. Je compte sur votre tendresse paternelle, que la politique n'a pas pu effacer de votre cœur, comme jamais rien ne me fera oublier le respect que vous doit, mon bon père,

Votre tendre fille,
AUGUSTE.

N° IV.

La princesse Auguste à l'Empereur.

Monza, 8 novembre 1813.

Sire,

La peur d'importuner V. M. avec mes lettres m'a empêchée jusqu'à présent de lui écrire. Mais je croirais manquer à mon devoir si dans cette circonstance je ne renouvelais à V. M. l'assurance de mon tendre attachement. Croyez que rien au monde ne me fera oublier mon devoir, et que vous pouvez compter sur mon entier dévouement comme sur celui d'Eugène. Il défendra le royaume jusqu'au dernier moment; de mon côté, je tâcherai de ranimer les esprits faibles qui se laissent abattre dès qu'ils entendent parler de dangers. Si nous succombons, nous aurons au moins la consolation d'avoir toujours rempli notre devoir. — Je vous recommande mes quatre enfants et réclame pour eux comme pour moi la continuation de vos bontés, dont j'espère être digne.

J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus vrai et un profond respect, sire, de V. M.

La soumise et tendre fille,
AUGUSTE.

N° V.

Le roi de Bavière au prince Eugène.

Francfort-sur-Mein, le 16 novembre 1813.

Vous pouvez ajouter foi, mon cher Eugène, à tout ce que vous dira le prince Taxis, porteur de la présente. Il a toute ma confiance, et, quoique jeune, il en est digne. Le papier ci-joint vous donnera une idée générale de la situation des choses. Brûlez-le dès que vous l'aurez lu. Je vous embrasse tendrement, et vous aimerai, vous, ma fille et mes petits enfants, jusqu'à mon dernier soupir.

Votre bon père et meilleur ami,
MAX. JOSEPH.

Il ne dépendra pas de moi que vous ne soyez aussi heureux que vous méritez de l'être; teut le monde *de ce côté-ci* vous aime et vous respecte; c'est ce que j'entends tous les jours.

N° VI.

Relation de la mission du prince de La Tour et Taxis, envoyé par les souverains alliés auprès du prince Eugène, en novembre 1813. *Faite à Munich, le* 15 *novembre* 1836 *et adressée à S. A. R. madame la duchesse de Leuchtenberg, veuve du prince Eugène.*

Madame,

D'après l'autorisation du roi mon maître, dont V. A. R. m'a donné l'assurance au nom de son auguste frère, je m'empresse d'obéir à ses ordres, et de lui soumettre un récit fidèle de la mission dont je fus chargé au mois de novembre de l'année 1813.

J'étais à cette époque major et aide de camp du feu roi

Maximilien-Joseph, attaché pour la durée de la guerre à l'état-major général de M. le maréchal prince de Wrède, qui se trouvait à Francfort, où en même temps tous les souverains alliés étaient présents. Le roi de Bavière s'y était également rendu. Ce fut le 16 novembre que le maréchal me fit venir et me dit qu'on avait pris la résolution de faire des démarches pour détacher, si cela serait possible, l'Italie entière du système ennemi sans effusion de sang; que déjà on avait entamé des négociations avec le roi Joachim à Naples, et que maintenant les puissances alliées avaient engagé le roi de Bavière, comme le beau-père du prince vice-roi, de faire en leur nom des ouvertures à ce sujet à son gendre. De plus, j'appris que c'était moi qui avais été choisi pour cette mission, et je reçus l'ordre de me rendre immédiatement chez S. M. Le roi me donna une lettre adressée à son beau-fils, et m'ordonna d'aller trouver avant mon départ M. le prince de Metternich, chancelier d'État de S. M. l'empereur d'Autriche, lequel me donnerait des instructions verbales.

Arrivé au logement de ce dernier, j'appris que, comme cette affaire délicate devait être traitée avec le plus grand secret, je devais me présenter en uniforme autrichien aux avant-postes de l'armée française en Italie, comme un parlementaire ordinaire. Le prince de Metternich me dit que l'intention des souverains alliés était que je fisse tout ce qui serait en mon pouvoir pour persuader le prince Eugène d'accepter les propositions contenues dans la lettre du roi de Bavière; à quoi je pris la liberté de répondre que j'avais l'honneur de connaître personnellement le vice-roi, et que j'étais intimement persuadé que tous les efforts seraient infructueux, quand même mon éloquence serait aussi grande que possible, ce que d'ailleurs j'étais bien éloigné de croire; mais que toutefois, étant militaire,

je saurais obéir. M. de Metternich répliqua que sans aucun doute le prince Eugène possédait l'estime de l'Europe entière, mais que la situation générale des affaires lui faisait un devoir d'essayer, au nom des puissances, la démarche en question. Puis, il me donna une lettre pour le général baron Hiller, quoique son successeur, le maréchal comte de Bellegarde, était déjà nommé.

Je partis en poste, dans la nuit du 16 au 17 novembre, de Francfort, passai par Augsbourg et Insbruck et suivis la grande route jusqu'à Trente, où j'étais obligé de la quitter, vu la position respective des deux armées. Je pris donc par le col de Lugano, et descendis par Citadelle et Bassano.

Enfin, le 21 de grand matin, j'étais rendu à Vicence, où se trouvait le quartier général autrichien. Peu après, je me fis annoncer chez le général Hiller et lui remis la dépêche concernant les détails accessoires de ma mission, et qui lui prescrivait de me fournir l'uniforme d'un officier supérieur de son état-major général ; tout fut arrangé de la sorte, et le 22, avant la pointe du jour, je partis de Vicence, déguisé et sous le nom d'un major Eberle pour Stra-di-Caldiera, où je remis une lettre du général Hiller au général Pflachner, qui commandait les avant-postes, dans laquelle il lui était enjoint de me faire donner de suite un cheval de hussard, et de me faire accompagner par un trompette aux avant-postes français.

Bientôt après, j'avais passé les dernières vedettes autrichiennes, et avançant sur la grande route de Vérone, j'aperçus dix minutes plus tard un piquet de chasseurs à cheval ; je fis donner le signal d'usage, et dans quelques instants un officier vint pour me recevoir ; il me dit (comme c'est l'usage général) que je ne pouvais passer en aucun cas jusqu'au quartier général du vice-roi, vu que le

général Rouyer, qui commandait les avant-postes français, avait les instructions générales pour se faire remettre toutes les dépêches apportées par un parlementaire quelconque. Comme cette difficulté était prévue, je lui remis une lettre écrite par moi, mais cachetée par le général Hiller, et dans laquelle je prévenais le prince que des communications de la plus haute importance devaient lui être faites verbalement. Puis j'ajoutais que, en tous cas, je ne quitterais pas les avant-postes avant la réponse du vice-roi. L'officier partit au galop et revint bientôt après pour m'annoncer que le général Rouyer venait d'expédier un aide de camp afin de porter ma lettre à Vérone.

J'attendis trois heures environ, au bout desquelles on vint m'annoncer que le prince me recevrait dans l'église du petit village de San-Michèle, qui se trouvait à peu près à mille cinq cents pas des avant-postes; j'eus les yeux bandés, comme c'est l'usage en pareil cas, et je fus conduit à cette église, où on ôta de nouveau le mouchoir.

Quinze minutes après, le prince Eugène descendit de cheval et entra dans le local où je me trouvais; il me reconnut à l'instant même où je lui remis la lettre du roi, et puis se tourna vers les officiers de sa suite en disant : « Comme nous n'avons rien à cacher à Monsieur » dans un pays ouvert, j'aime autant respirer en plein » air. » Nous sortîmes donc tous, et tandis que la suite se tenait près du péristyle de l'église, le vice-roi se promenait avec moi à cent pas de distance.

Ce n'est qu'après m'avoir demandé des nouvelles de la santé de son auguste beau-père, que le prince ouvrit sa lettre; il la lut deux fois, ainsi qu'une note qui y était incluse, et puis me dit, sans la moindre hésitation : « Je » suis bien fâché de donner un refus au roi mon beau-» père, mais on demande l'impossible. »

C'est ici, Madame, où la partie importante de ma narration paraît commencer seulement, qu'elle est pour ainsi dire déjà terminée; car tout le reste de cette conversation roula sur les mêmes termes. J'avais beau me servir des expressions mille fois rebattues de politique, d'utilité, d'intérêt du moment, etc., etc., avec les deux mots bien simples du devoir de la reconnaissance et de la sainteté du serment prêté, l'avantage restait toujours du côté du prince. Cependant j'essayerai de retracer encore à V. A. R. textuellement quelques phrases prononcées par le feu prince, son illustre époux. Lorsque je lui parlais du sort de ses enfants, il me dit : « Certainement » j'ignore si mon fils est destiné à porter un jour la cou» ronne de fer; mais en tous cas, il ne doit y arriver que » par la bonne voie. » Puis, lorsqu'il apprit par moi que les puissances alliées étaient bien décidées à passer le Rhin avec des forces supérieures, il me répondit : « On » ne peut nier que l'astre de l'Empereur commence à » pâlir ; mais c'est une raison de plus pour ceux qui ont » reçu de ses bienfaits de lui rester fidèles. » Et puis il ajouta que même les offres qui venaient de lui être faites ne resteraient pas un secret pour l'Empereur. Enfin lorsque, comme dernier argument, je commençais, ainsi que mes instructions me le prescrivaient, de lui parler des dispositions assez claires que le roi Joachim avait témoignées de traiter avec les souverains alliés, et lorsque j'ajoutais qu'avant six semaines son flanc droit se trouverait exposé, compromis peut-être, le prince me dit : « J'aime à croire que vous vous trompez ; si toutefois il » en était ainsi, je serais certainement le dernier pour » approuver la conduite du roi de Naples ; encore la » situation ne serait-elle pas exactement la même : lui est » souverain, moi, ici, je ne suis que le lieutenant de

» l'Empereur. » Enfin notre conversation se termina exactement comme elle avait commencé; la résolution du prince resta inébranlable.

Pour ce cas, j'avais l'ordre de le prier de déchirer en ma présence la lettre du roi de Bavière, ainsi que la note incluse, ce qu'il fit à l'instant même; puis il me dit qu'il allait rentrer à Vérone, et que là il écrirait une lettre à son beau-père pour lui expliquer les motifs de son refus; puis il appela le général Rouyer, l'engagea à me faire dîner avec lui, et remonta à cheval avec toute sa suite.

Vers huit heures du soir, ce même jour, 22 novembre, un officier d'ordonnance m'apporta une lettre en question, et je quittai San-Michèle immédiatement après pour regagner les vedettes autrichiennes. Le lendemain de grand matin, je me présentai chez le général Hiller pour lui dire en peu de mots que ma mission n'avait pas réussi, et vers le coucher du soleil, après avoir repris mon uniforme bavarois, je repartis pour l'Allemagne. Mes instructions portaient de me rendre d'abord à Carlsruhe, où le roi Maximilien-Joseph avait eu l'intention de se rendre; ce fut là que je lui remis la réponse du prince Eugène. Il la lut en disant : *Je le leur avais bien dit*, la recacheta aussitôt, et m'ordonna de repartir immédiatement pour Francfort, afin de la remettre au prince Metternich, et de lui faire de vive voix un rapport sur ma mission.

J'arrivai à Francfort le 30 novembre au matin, et m'acquittai sur-le-champ de ce qui m'était prescrit. M. de Metternich me dit combien il regrettait que la démarche avait échoué, tout en rendant la justice la plus entière au beau caractère du prince; ensuite il ajouta qu'il communiquerait la réponse du prince aux souverains alliés, et qu'il la renverrait plus tard au roi par un courrier de cabinet.

C'est ici, Madame, que ma narration est finie. Peut-

être Votre Altesse Royale la trouvera-t-elle incomplète, mais j'ose compter sur son indulgence. J'ai dit tout ce que ma mémoire avait gardé, et vingt-trois ans ont passé depuis. Le point essentiel pour l'histoire est toujours de savoir que le prince a non-seulement fait ce que l'honneur exigeait, mais qu'il n'a pas même hésité un seul instant à le faire.

En me mettant aux pieds de Votre Altesse Royale, j'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Madame,

De Votre Altesse Royale, le très-obéissant,
très-soumis et très-dévoué serviteur,

Signé LE PRINCE AUGUSTE DE LA TOUR ET TAXIS,
Général-major à la suite de l'armée.

Pour l'authenticité de la signature là-dessus,

Le secrétaire général au ministère de la guerre.

(L. S.)

Munich, le 15 novembre 1836.

Signé GLOCKNER.

Le soussigné, secrétaire intime au ministère des affaires étrangères de Bavière, certifie l'authenticité de la signature ci-contre du secrétaire général au ministère de la guerre.

Munich, le 15 novembre 1836.

(L. S.)

Par autorisation du ministre,

Signé GESSELE.

Pour copie conforme,

Munich, le 15 novembre 1836.

GESSELE.
Secrétaire intime.

Sceau des
affaires étrangères
de Bavière.

N° VII.

Lettre du prince Eugène au roi de Bavière.

Vérone, ce 22 nov. 1813, 8 heures du soir.

Mon bon père,

J'ai reçu il y a deux heures votre lettre que m'a remise aux avant-postes le prince de Taxis, votre aide de camp. J'ai été bien touché de votre souvenir et de vos bonnes intentions pour moi; mais il m'est impossible de dévier un seul instant de la conduite que j'ai tenue jusqu'ici. Je sacrifie volontiers mon bonheur futur et celui de ma famille plutôt que de manquer à mes serments.

Tout ce que je puis faire serait un armistice de deux à trois mois sur la ligne de l'Adige, espérant que pendant ce temps la tranquillité nous serait rendue. Si vous pouvez quelque chose dans cette affaire, c'est-à-dire obtenir des instructions et pleins pouvoirs au général Hiller en conséquence, je vous en saurai pour ma part, un gré infini.

Auguste est venue passer trente-six heures avec moi ici. Elle se porte bien à présent ainsi que tous nos enfants. Dans ces dernières circonstances j'ai bien jugé ma femme, et je vous jure que c'est un ange.

Adieu, mon bon père, croyez-moi pour la vie

Votre bien affectionné fils,

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° VIII.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Vérone, 22 nov. 1813, à 11 heures du soir.

Sire,

J'ai l'honneur de rendre compte à V. M. qu'il s'est présenté ce soir à nos avant-postes un major autrichien, ayant des lettres à mon adresse qu'il demandait à ne remettre qu'à moi. J'étais alors à cheval visitant les postes de la Valpartena.

Je me suis porté sur la grande route et j'ai vu avec surprise que ce major autrichien n'était autre que le prince Taxis, aide de camp du roi de Bavière. Il m'a remis une lettre de mon beau-père purement d'amitié dans laquelle il me priait d'entendre la personne qu'il m'envoyait.

Je me suis promené environ une heure à hauteur de notre grand'garde, et s'il m'est difficile de rendre à V. M. toute notre conversation, je vais du moins tâcher de lui en faire connaître la substance :

1° Assurances d'estime et d'amitié du roi de Bavière;

2° Assurances que les alliés consentiront à tout arrangement que je pourrais faire avec le roi, pour assurer à ma famille un sort avantageux en Italie;

3° Prière du roi de ne considérer dans cette demande que le vif désir de voir assuré dans ces circonstances le sort de sa fille et de ses petits-enfants;

4° Enfin, la proposition de me faire déclarer roi du pays qui serait convenu.

Si V. M. connaît bien mon cœur, elle peut d'avance

savoir tout ce que j'ai répondu. Les phrases du moment étaient certes plus énergiques que tout ce que je puis actuellement répéter. Il ne m'a pas fallu grande réflexion pour faire assurer au roi de Bavière que : « son gendre » était trop honnête homme pour commettre une lâcheté; » que je tiendrais jusqu'à mon dernier soupir le serment » que j'avais fait et que je répétais, de vous servir fidè- » lement; que le sort de ma famille est et serait toujours » entre vos mains, et qu'enfin, si le malheur pesait ja- » mais sur nos têtes, j'estimais tellement le roi de Ba- » vière, que j'étais sûr d'avance qu'il préférerait toujours » retrouver son gendre, particulier, mais honnête homme, » que *roi* et *traître*; qu'enfin, la vice-reine partageait » entièrement mes sentiments à cet égard. »

Le jeune prince Taxis m'a demandé si pourtant il n'y aurait pas moyen d'allier mes intérêts avec ceux de V. M. A cela j'ai répondu que la seule chose que je ne trouverais point contraire aux intérêts de V. M. serait un armistice de six semaines ou deux mois, qui désignerait la ligne que j'occupe en ce moment; ne voulant pas perdre un seul pouce de terrain, et bien entendu que les places, même celles en Dalmatie, seraient respectées pendant sa durée.

V. M. comprend facilement qu'en faisant une semblable proposition, je n'ai en vue que son propre avantage, puisque le bien qui résulterait de ces deux mois gagnés n'est point à discuter.

Le prince Taxis m'a quitté en m'assurant qu'il ne doutait pas qu'avant huit jours le général Hiller ne reçût l'ordre de traiter avec moi sur les bases ci-dessus.

J'écris à cet effet à V. M. par le télégraphe, afin de connaître d'avance si cela ne dérangerait aucun de ses projets.

La situation actuelle des choses en Italie, la mauvaise direction de l'esprit public, et plus que cela, le temps nécessaire à l'arrivée comme à l'organisation du renfort pour l'armée, me font vivement désirer que V. M. approuve mes propositions.

Je suis, sire, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° IX.

Lettre du prince Eugène à la princesse Auguste.

Vérone, 23 novembre 1813.

Je t'envoie, ma bonne Auguste, une letttre que j'ai reçue du roi par un officier parlementaire. Cet officier n'était autre que le prince Taxis. J'ai causé plus d'une heure avec lui, et je t'assure que je n'ai dit que ce que je devais. En deux mots, il m'a apporté la proposition de la part de tous les alliés, pour me faire quitter la cause de l'Empereur, de me reconnaître comme roi d'Italie.

J'ai répondu tout ce que toi-même tu aurais répondu, et il est parti ému et admirateur de ma manière de penser; comme il a vu que je ne voulais entendre à rien qu'à un armistice, il m'a assuré que le roi l'obtiendrait d'autant plus « que les alliés admiraient mon caractère et ma conduite. »

C'est déjà une bien belle récompense que de commander ainsi l'estime à ses ennemis.

Déchire le billet du roi, ne parle de rien de tout cela.

Dans l'armée on ne sait qu'il est venu un parlementaire que comme officier autrichien.

Adieu, etc., etc.

N° X.

L'Empereur au prince Eugène.

Saint-Cloud, 17 novembre 1813.

Mon fils, le général Danthouard arrive. Vous avez encore une belle armée, et si vous avez avec cela 100 pièces de canon, l'ennemi est incapable de vous forcer, il ne s'agit que de gagner du temps. J'ai ici 600,000 hommes en mouvement; j'en réunirai 100,000 en Italie. Je vais prendre des mesures pour porter tous vos cadres au grand complet de 900 hommes par bataillon. Faites-moi connaître si tous les régiments de l'armée d'Italie d'ancienne formation auraient de l'étoffe pour établir les 6e bataillons.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

P. S. Vous trouverez ci-jointe la note du départ des colonnes italiennes.

N° XI.

Saint-Cloud, 18 novembre 1813.

Mon fils,

J'ai reçu votre lettre sur la situation des esprits en Italie. J'envoie à Gênes le prince d'Essling avec 3,000 hommes tirés de Toulon. Je vous ai envoyé aujourd'hui un ordre pour la formation de plusieurs sixièmes bataillons. Vous y aurez vu que vous pouvez compter sur un renfort de 15 à 16,000 hommes, et qu'en outre 40,000 hommes seront réunis avant le 1er janvier à Turin et à Alexandrie. On fera encore de plus grands

efforts. Dans ce moment, tout est ici en mouvement. Ne vous laissez point abattre par le mauvais esprit des Italiens. Il ne faut pas compter sur la reconnaissance des peuples. Le sort de l'Italie ne dépend pas des Italiens. J'ai déjà 600,000 hommes en mouvement. Je puis employer là-dessus 100,000 hommes pour l'Italie. De votre côté, remuez-vous aussi. Écrivez au prince Borghèse. Il me semble que la grande-duchesse et le général Miollis pourraient envoyer des colonnes dans le Rubicon. J'ai envoyé le duc d'Otrante à Naples pour éclairer le roi et l'engager à se porter sur le Pô. Si ce prince ne trahit pas ce qu'il doit à la France et à moi, sa marche pourra être d'un grand effet.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

N° XII.

L'Empereur au prince Eugène.

Saint-Cloud, 20 novembre 1813.

Mon fils,

Je viens de dicter au général Danthouard ce qu'il doit faire à Turin, Alexandrie, Plaisance et Mantoue; il vous fera connaître mes intentions.

Il ne faut point quitter l'Adige sans livrer une grande bataille, les grandes batailles se gagnent avec de l'artillerie; ayez beaucoup de pièces de 12. Étant à portée des places fortes, vous pourrez en avoir autant que vous voudrez. Vous n'avez plus rien à craindre d'une diversion sur les derrières, puisque l'artillerie ne passe nulle part. Mettez 200 hommes et six pièces de canon à Brescia, à la citadelle. Ayez des barques armées, qui vous rendent

absolument maître du lac de Peschiera, du lac de Lugano, du lac Majeur et du lac de Côme. Faites construire de bonnes redoutes fraisées et palissadées sur le plateau de Rivoli et qu'elles battent le chemin de Vérone, sur la rive gauche de l'Adige. Faites construire des ouvrages du côté de Montébello (*ce dernier mot est effacé et remplacé de la main de l'Empereur par la* Couronne).

Si vous êtes à temps, occupez les hauteurs de Caldiero et faites-y faire des redoutes; coupez les digues de l'Alpon et inondez le bas Adige. Enfin, la grande manœuvre serait d'attaquer l'ennemi en concertant les moyens de passer rapidement, et sans qu'il le sût, par Mestre. Cette manœuvre concertée en secret, et avec les grands moyens que vous avez, pourrait vous donner des avantages considérables.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

N° XIII.

Lettre d'envoi du général Danthouard au prince Eugène.

Sans date.

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à V. A. I. une copie des instructions que l'Empereur m'a dictées et que j'ai écrites à la volée. Je pense que V. A. est déjà au courant de tout cela, mais il y a des articles intéressants. J'ai écrit comme l'Empereur parlait. Il y a eu ensuite une conversation d'une heure. Il est déjà passé 5,000 conscrits pour Alexandrie, et il y en a 7,000 passés de Piémont en France.

Je n'ose m'exprimer sur ce que je pense des travaux militaires du Mont-Cenis ; il faudra une division pour les

garder si on les achève; mais je parie qu'il en sera pour ce point comme pour Peschiera.

V. A. I. verra que je suis encore loin d'elle pour plusieurs jours. Je ne sais comment le prince Borghèse prendra ma mission; mais s'il la prend bien, je la ferai bien; s'il la prend mal, je ne pourrai la remplir en entier. L'Empereur m'a dit de lui rendre compte directement et et en même temps m'a ajouté : « Tout ce que vous allez faire étant pour le vice-roi, vous le préviendrez de tout ce qui sera nécessaire. »

Je prie V. A. I. de m'adresser ses ordres à Turin pour ces premiers jours; il est probable que je n'irai à Plaisance qu'après Casal, en passant par Milan.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monseigneur,

De Votre Altesse, le très-humble et dévoué,
Comte DANTHOUARD.

N° XIV.

Ordres et instructions dictés par l'Empereur, le 20 *novembre* 1813, *à onze heures du matin* (*).

Danthouard m'écrira du Mont-Cenis où en est la forteresse, si on peut l'armer, si elle est à l'abri d'un coup de main, etc.

Il verra le prince Borghèse qui doit avoir reçu la copie de l'ordre que j'ai signé hier, ayant deux buts, ou qui la lui fera voir.

Premier but. — 1° L'envoi de 18,000 hommes de renforts à l'armée d'Italie sur la conscription des 120,000 hommes. Ces 18,000 hommes sont fournis aux 6 corps

(*) Ce sont les ordres *prétendus brûlés* à Munich.

qui forment l'armée d'Italie, à raison de 700 hommes; total, 4,200 hommes. Plus, 800 hommes à prendre au dépôt du 156ᵉ pour le 92ᵉ; en tout, 5,000 hommes, et en 7,000 hommes qui font partie des régiments qui sont à l'armée d'Italie et dépôts au delà des Alpes. Enfin, en 600 hommes du dépôt du 156ᵉ régiment pour le 36ᵉ léger, 600 hommes pour le 133ᵉ, 600 hommes pour le 232ᵉ, etc.; total, 16,000 hommes.

Au reste, le prince Borghèse lui remettra le décret qui est très-détaillé afin qu'il en ait pleine connaissance pour l'exécution de ses ordres.

Il reconnaîtra : 1° si les conscrits sont beaux hommes et forts, s'assurera de la quantité, si la désertion a occasionné des pertes, et combien, etc.

2° Il s'informera du directeur de l'artillerie s'il a les armes pour ces 16,000 hommes.

3° Il s'assurera si l'habillement, grand et petit équipement, sont prêts, ou quand ils le seront, etc.

4° Ces 16,000 hommes sont destinés aux 1ᵉʳ et 2ᵉ bataillons de l'armée d'Italie; mais j'ai en outre une armée de réserve de 30,000 hommes par décret d'hier (19 novembre), et à prendre sur la levée des 300,000 hommes. Ces 30,000 hommes se lèveront en Provence, en Dauphiné, Lyonnais, et seront réunis à Alexandrie à la fin de décembre.

Il faut voir si les armes sont prêtes ainsi que l'habillement ou bien si les mesures sont prises pour cela, pour ces 30,000 hommes. Ces 30,000 hommes formant 3 divisions seront incorporés, pour la 1ᵉʳ division, dans les 4ᵉ et 6ᵉ bataillons de l'armée d'Italie, le 4ᵉ bataillon existant à Alexandrie. Le vice-roi fera former les cadres des 6 bataillons et les enverra de suite à Alexandrie.

2° La 2ᵉ division sera formée des bataillons qui ont

leur dépôt en Piémont. Plusieurs retournent à la grande armée, en sorte qu'il ne faut compter que sur la moitié; il faut donc former les cadres en remplacement et les diriger sur ces dépôts.

3° La 3ᵉ division sera formée de 11 à 12 cinquièmes bataillons, dont les 27ᵉ et 28ᵉ divisions militaires.

La 1ʳᵉ division recevra 9,000	22,000 hommes.
La 2ᵉ division recevra 7,500	
La 3ᵉ division recevra 5,500	

Indépendamment de ces trois divisions, je forme une réserve en Toscane des 3ᵉ, 4ᵉ, 5ᵉ bataillons du 112ᵉ régiment, des 4ᵉ, 5ᵉ bataillons du 35ᵉ léger, qui reçoivent 2,500 hommes sur la levée des 300,000 hommes.

Plus, je forme une réserve à Rome des 3ᵉ, 4ᵉ bataillons du 22ᵉ léger, des 4ᵉ, 5ᵉ bataillons du 4ᵉ léger, des 4ᵉ, 5ᵉ bataillons du 6ᵉ de ligne, qui recevront 3,000 hommes sur les 300,000 hommes, non compris ce qu'ils reçoivent des 120,000 hommes; total, 28,000 hommes.

Il reste 2,000 hommes pour l'artillerie d'Alexandrie, Turin, pour les sapeurs, les équipages..... Je veux une artillerie pour l'armée de réserve.

J'ai envoyé le prince d'Essling à Gênes avec 3,000 hommes de gardes nationales levées depuis un an à Toulon. Il est possible que je lui confie le commandement de l'armée de réserve; mais s'il est totalement hors d'état de le remplir à cause de sa poitrine, j'y enverrai probablement le général Caffarelli.

Ainsi donc, avant le 1ᵉʳ janvier, le vice-roi recevra 16,000 hommes des 120,000 hommes pour recruter les trois premiers bataillons des régiments, tout cela de l'ancienne France; il n'y aura ni Piémontais, ni Italiens, ni Belges; plus 30,000 hommes de l'armée de réserve; total, 46,000 hommes réunis d'ici au mois de février,

tous vieux Français et âgés de 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 ans.

Le principal soin doit être de former les 6es bataillons et de tirer des corps pour former les cadres dont nous manquons et qu'on ne peut créer.

Le roi de Naples m'a écrit qu'il marche avec 30,000 hommes. S'il exécute le mouvement, l'Italie est sauvée; car les troupes autrichiennes ne valent pas les Napolitains.

Le roi est un homme très-brave, il mérite de la considération; il ne peut diriger des opérations, mais il est brave, il anime, il enlève et mérite des égards. Il ne peut donner de l'ombrage au vice-roi; son rôle est à Naples, il n'en peut sortir.

Danthouard me rendra compte de l'état dans lequel se trouve la citadelle de Turin, son armement, ses magasins de guerre et de bouche, son commandement, les officiers du génie, de l'état-major, etc., etc.

Il me rendra le même compte sur Alexandrie, en joignant le calque des ouvrages; il me fera rapport sur les officiers, l'état-major, etc.

Même rapport sur la citadelle de Plaisance. On me parle de la citadelle de Casal; il s'y rendra, et me rendra compte si cela vaut la peine d'être armé et approvisionné. Si le vice-roi avait enfermé dans les places les fonds de dépôts comme quartiers-maîtres, ouvriers, etc., il faut les retirer, il faut même évacuer tout ce qui, dans ce genre se trouve à Mantoue; on y a même enfermé le 5e bataillon en dépôt du 3e léger; j'ai donné des ordres pour que ce dépôt reçoive 600 conscrits à Alexandrie; Danthouard se fera rendre compte où cela en est, et que cela soit dirigé d'Alexandrie; ensuite que le dépôt-major, ouvriers, soient à Plaisance pour recevoir ce qui revient de la

grande armée et organiser un bataillon. Danthouard trouvera à Alexandrie 700 hommes pour le 13e de ligne. Le vice-roi a enfermé le dépôt à Palma-Nova; ces 700 hommes vont se trouver seuls. J'ai ordonné d'en former le 6e bataillon. Il faut que le vice-roi fournisse quelques officiers, et le prince Borghèse formera le cadre. J'ai ordonné qu'un demi-cadre du 13e soit envoyé de Mayence, mais jusqu'à l'arrivée, il faut pourvoir à la réception, organisation, instruction, et mettre ce bataillon à la citadelle d'Alexandrie. Danthouard trouvera à Plaisance le dépôt du 9e bataillon des équipages militaires. Il faut diriger tout l'atelier, le matériel, les magasins sur Alexandrie, qui est une place sûre.

Si les approvisionnements des citadelles de Turin et d'Alexandrie n'étaient pas complets, il faudrait en rendre compte au prince Borghèse, pour qu'il y pourvoie de suite.

Danthouard donnera des ordres en forme d'avis pour tout ce qu'il croira nécessaire d'après mes intentions, et me rendra compte des ordre qu'il aura donnés.

Il faut que les fortifications soient en état, fermer les gorges en palissades, voir ce qui est nécessaire pour les parapets et banquettes à rétablir, etc., etc., porter une grande attention sur les inondations. Compte-t-on dans le pays sur l'inondation du Tanaro, et la résistance du pont éclusé?

Un régiment croate de 1,300 hommes et 600 chevaux à Lyon. Je donne ordre à Corbineau de faire mettre pied à terre et d'envoyer cette canaille sur la Loire, et de donner 300 chevaux à chacun des deux régiments 1er hussards et 31e chasseurs.

Je vais m'occuper de la cavalerie pour l'armée d'Italie:
1° J'envoie à Milan tout ce qui appartient au 1er de hus-

sards et 31e de chasseurs; 2° je vais y envoyer deux bons régiments de dragons d'Espagne et 1,200 chevaux chacun.

J'ai ordonné que toutes les troupes italiennes de la grande armée se rendent à Milan ; il y a 4,000 hommes. Même ordre pour les mêmes qui sont en Aragon et en Espagne; il y a 6,000 hommes, tout cela est en marche. J'ai ordonné à Grouchy de se rendre à l'armée d'Italie. Il est un peu susceptible, mais le vice-roi fera pour le mieux. Le vice-roi peut avoir grande confiance en Zucchi; j'en ai été très-content.

Il ne faut pas donner du crédit à Pino, il faut élever en crédit Palombini et Zucchi et soutenir Fontanelli. L'expérience m'a prouvé que l'ennemi s'occupe particulièrement de gagner les généraux étrangers que nous portons en avant et leur accorder crédit et confiance. Ainsi de Wrède pour qui j'ai tout fait a été tourné contre moi, mais il est mort (*). Les trois généraux que j'indique peuvent être mis en avant en ce moment et annuler Pino.

Il faut que les approvisionnements des places soient pour six mois. Je désire que Danthouard examine Saint-Georges et me dise sur quoi je puis compter.

Opérations.

Le vice-roi ne doit pas quitter l'Adige sans une bataille. Il doit avoir de la confiance; il a 40,000 hommes, il peut avoir 120 pièces de canon, il est sûr du succès. Quitter l'Adige sans se battre est un déshonneur. Il vaut mieux être battu.

Il faut qu'il y ait beaucoup d'artillerie, il ne doit pas en

(*) On croyait alors en France que le prince de Wrède était mort des suites de sa blessure à la bataille d'Hanau.

manquer à Mantoue et Pavie. Il n'y a que les attelages qui pourraient manquer; mais les dépôts sont trop voisins pour que l'on ait besoin de traîner beaucoup de caissons. Ce n'est pas comme l'armée attaquante qui est obligée à avoir avec soi ses deux approvisionnements. Il faut une réserve de 18 pièces de 12 pour un moment décisif. L'attelage bien nécessaire est celui de la pièce et d'un caisson et demi, il n'est pas nécessaire d'attelages réguliers pour les affûts, les forges, les rechanges, etc., lorsque l'on est aussi prêt de ses places et dépôts.

Lorsqu'il verra venir la bataille, il doit avoir 150 à 200 pièces. Je n'attache pas d'importance à la perte des canons, si les chances de prises peuvent être compensées par les chances de succès.

Je suppose que la demi-lune de la porte de Vérone à Caldiero est établie et armée; en cas contraire, il faut l'établir sur-le-champ et l'armer avec du 8 et du 12 en fer ou mauvais aloi à tirer de places, puisque l'on n'a pas occupé Caldiero, qui était la véritable position. J'avais dans le temps fait établir cette demi-lune.

L'occupation des hauteurs de Caldiero, couvertes d'ouvrages de campagne, ne peut être forcée l'Alpon en avant. On doit y être sans inquiétude. La Rocca-d'Anfo barre le seul chemin par où l'on puisse venir avec de l'artillerie. Il y faut deux chaloupes armées pour le lac; il faut deux ou trois barques armées pour le lac de Como. Il faut tirer des marins de la côte pour ce service, et s'il y en a pas en demander au prince Borghèse, de Gênes, où il se trouve des marins de l'ancienne France. Il faut 3 à 400 hommes dans la citadelle de Bergame et de Brescia. Quelques poignées d'hommes de gardes nationales pour l'intérieur de la ville et deux mauvaises pièces à la citadelle.

Il faut des bateaux armés pour les lacs de Mantoue, et qu'il y ait un lieutenant de vaisseau de le vieille France pour chef ; il faut rester maître de tous les points des lacs.

Il faut se maintenir en communication avec Brondolo par la rive droite de l'Adige. Il faut à Rivoli une bonne redoute palissadée, armée de canons, ce qui rend impraticable la grande route de Vérone.

Il faut occuper le Montebaldo, et un ouvrage à la Corona.

Il faut alors que l'ennemi passe l'Adige, et je ne vois pas de difficultés à couper les digues de l'Alpon et même les digues de l'Adige sous Legnago à Chiavari (en batardeau). Il faut des bateaux armés sur le lac Majeur et sur le lac de Lugano, sans violer les Suisses. Il y a un point au royaume d'Italie. Dans ces situations inforçables, il ne faut pas quitter sans une bataille; une manœuvre que j'indique, que je ne conseille pas, que je ferais, serait de passer par Brondolo-sur-Mestre, et de forcer sur Trévise ou la Piave avec 30,000 hommes; il ne manque pas de moyens de transports à Venise. Je la ferais, mais je ne conseille pas, si on ne me comprend pas. On obtiendrait des résultats incalculables. L'ennemi opère par Conégliano et Trévise ; on le coupe, on le disperse, on le détruit, et s'il faut se retirer, on le fait sur Malghera et l'Adige. Mais je ne conseille pas cette manœuvre hardie; c'est là ma manière, mais il faut comprendre et saisir tous les détails et moyens d'exécution, le but à remplir, les coups à porter, etc., etc..... L'armée serait..... (*S. M. en est restée là court*).

Si le vice-roi perdait la bataille et abandonnait l'Adige, il a la ligne du Mincio qui n'est pas bonne, mais qu'il faut préparer d'avance pour s'en servir pour un premier moment de retraite et voir venir; ensuite l'Adda, le Tes-

sin, etc., etc. Je pense que forcé sur le Tessin, il doit se jeter sur Alexandrie et la Boquette. Il serait à Alexandrie renforcé par l'armée de réserve, sa ligne d'opération serait par Gênes.

Je préfère défendre Gênes au Mont-Cenis parce que d'Alexandie et Gênes il protége davantage la Toscane. Au cas de retraite il faudra prévenir les garnisons de Turin et du Mont-Cenis, et celle du Simplon qui doit se retirer sur Genève que je fais mettre en défense.

Quand bien même le vice-roi quitterait le Mincio et l'Adda, la grande-duchesse doit rester à Florence; l'ennemi ne peut y envoyer un détachement de son armée. D'ailleurs si la Grande-Duchesse était forcée, elle se replierait sur Naples.

La présence du prince d'Essling avec 3,000 hommes à Gênes, où les dépôts se forment, et les marins assurent la place. D'ailleurs les Génois ne sont pas Autrichiens.

Il n'y a rien à craindre des Suisses; s'ils étaient contre nous ils seraient perdus. Ils sont bien loin de se déclarer aujourd'hui quoi qu'on dise. Enfin, passé février, je serai en mesure, et j'enverrai d'autres renforts. J'ai en ce moment 800,000 hommes en mouvement, etc. L'argent ne me manque pas.

Si les autorités italiennes étaient obligées d'évacuer Milan, elles se retireraient à Gênes.

Dans tout ceci, j'ai fait abstraction du roi de Naples, car s'il est fidèle à moi, à la France et à l'honneur, il doit être avec 25,000 hommes sur le Pô. Alors beaucoup de dispositions sont changées.

Je connais parfaitement les positions; je ne vois pas comment l'ennemi passerait l'Adige. Quand bien même l'ennemi se porterait d'Ala sur Montebaldo, il ne peut y

conduire d'artillerie sur la Corona. Il y a de superbes positions où j'ai donné ma bataille de Rivoli.

L'infanterie autrichienne est méprisable; la seule qui vaille quelque chose est l'infanterie prussienne. A Leipzick, ils étaient 300,000 hommes, et je n'en avais que 110,000; je les ai battus deux jours de suite, etc., etc.

Il faut un pont sur le Pô au-dessous de Pavie vers Stradella. Il faut faire travailler à la citadelle de Plaisance.

Si j'avais su sur quoi compter pour l'artillerie, j'aurais vu si je devais aller en Italie; dans tous les cas, on peut laisser ébruiter que j'irai en Italie, etc., etc.

N° XV.

L'Empereur au prince Eugène.

Paris, 28 novembre 1813.

Mon fils, je reçois votre lettre du 22 novembre (*). Je reconnais bien là la politique de l'Autriche; c'est ainsi qu'elle fait tant de traîtres.

Je ne vois pas de difficultés à ce que vous fassiez un armistice de deux mois; mais le principal est de bien stipuler que les places seront ravitaillées journellement, afin qu'au moment où l'armistice viendra à se rompre, elles soient aussi bien approvisionnées qu'avant. Je pense, au reste, que cela se borne à Osoppo et Palma-Nuova, puisque vous conservez vos communications avec Venise.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

(*) Jour de l'entrevue avec le prince Taxis.

N° XVI.

L'Empereur au prince Eugène.

Paris, 3 décembre 1813.

Mon fils, j'ai accordé les décorations de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, que vous m'avez demandées pour l'armée dans votre lettre du 25 du mois dernier.

Le roi de Naples me mande qu'il sera bientôt à Bologne avec 30,000 hommes. Cette nouvelle vous permettra de vous maintenir en communication avec Venise et vous donnera le temps d'attendre l'armée que je forme pour pouvoir reprendre le pays de Venise. Agissez avec le roi le mieux qu'il vous sera possible; envoyez-lui un commissaire italien pour assurer la nourriture de ses troupes; enfin faites-lui toutes les prévenances possibles pour en tirer le meilleur parti. C'est une grande consolation pour moi de n'avoir plus rien à craindre pour l'Italie.

Je vous ai mandé que toutes les troupes italiennes qui étaient en Catalogne, en Aragon et à Bayonne sont actuellement en marche pour vous rejoindre.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

N° XVII.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Vérone, 14 janvier 1814.

Sire,

Les dernières nouvelles que j'ai reçues de Toscane et de Naples, ne m'ont guère permis de douter que les ennemis de V. M. ne fussent enfin parvenus à égarer le roi de Naples ! Dans cet état de choses, j'ai pris sur moi de lui écrire la lettre dont j'ai l'honneur de vous présenter la copie et j'en ai chargé le général Gifflinga, un de mes aides de camp.

Je crains bien que cette lettre n'arrive un peu tard ; mais en vérité, je n'aurais pas osé prendre sur moi de l'écrire plus tôt, tant il m'était impossible de croire à la nouvelle défection dont V. M. était menacée !

Quel que soit le résultat de ma démarche, j'espère que V. M. ne la désaprouvera pas, et dans tout ce que je fais son approbation est l'unique but de mon ambition.

Je suis, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XVIII.

Copie d'une lettre du prince Eugène au roi Murat,
(incluse dans la précédente).

Vérone, 14 janvier 1814.

Sire,

Il ne m'appartient pas sans doute de chercher à pénétrer dans les secrets de votre politique ; je supplie V. M.

d'être persuadée que je connais les bornes de mes devoirs, et qu'il est loin de mes intentions de les franchir. Mais, sire, les sentiments que je porte à S. M. l'empereur, ceux que j'ai voués à V. M. depuis mon enfance, m'imposent aussi des devoirs, et c'est à ceux-là que je crois être fidèle en prenant la plume pour vous écrire.

Depuis trois mois je compte sur les secours que V. M. a bien voulu me faire espérer, et, V. M. n'en doute pas, j'avais mis toute confiance dans ses promesses! J'étais persuadé qu'aussitôt que les troupes de V. M. conduites *par elle* se réuniraient aux troupes de l'Empereur, l'Italie tout entière n'aurait plus rien à craindre des ennemis du dehors! Les heureux résultats de mes faibles efforts depuis l'ouverture de la campagne justifient, ce me semble, et confirment cette opinion.

Cependant, et V. M. ne peut l'ignorer, depuis quelque temps les peuples du royaume d'Italie redoutent l'influence que les agents de l'étranger ont pu exercer sur votre cabinet, et, il faut bien le dire, aujourd'hui plus que jamais on semble craindre que V. M., profitant de la situation où notre confiance l'a placée, ne marche avec l'ennemi contre ce même royaume d'Italie, dont nous avons mis tant d'empressement et de plaisir à lui ouvrir toutes les portes et toutes les ressources! Sire, je n'ai pas voulu croire à tous les propos répandus en Italie depuis deux mois, et je proteste à V. M. que je suis encore loin d'y ajouter la moindre foi. Mais cependant, sire, les moments pressent, les troupes de V. M. sont bien avancées dans le pays, et *elles n'agissent pas contre l'ennemi!*

Serait-on enfin parvenu à persuader à V. M. qu'il est dans ses véritables intérêts, non-seulement de séparer sa cause de celle de l'Empereur, mais encore de *porter ses armes contre lui?* S'il en était ainsi, je n'hésiterais pas à

penser qu'on a trouvé moyen de surprendre votre religion en offrant à vos yeux le tableau de tout ce que l'Italie pourrait avoir à redouter si vous refusiez votre concours, et en dissimulant à V. M. tout ce qu'elle pourrait faire *pour* et *avec* l'Italie, en *continuant à servir l'Empereur*. Mais dans une affaire de cette importance et de cette nature, il faudrait être mieux informé que je ne le suis, et que je ne puis l'être; les événements et le temps pourront seuls dire lequel, de votre cabinet ou de moi, se sera trompé.

Quoi qu'il en soit, sire, je crois acquérir de nouveaux droits à votre bienveillance en osant vous dire : des espérances de paix s'élèvent de toutes parts; combien ne serait-il pas désirable que V. M. n'eût pris aucun parti public contre l'Empereur avant d'avoir pu s'assurer que ces espérances ne sont pas sans fondement! puisse au moins V. M. rendre justice au sentiment qui m'a dicté le vœu que je viens d'exprimer!

Dans tous les cas, sire, j'ose vous le dire, il serait indigne de votre caractère que l'homme qui défend ici les intérêts de l'Empereur fût informé par d'autres que par vous du parti auquel vous auriez cru devoir vous arrêter. Je m'adresse donc avec confiance à V. M. pour savoir ce que les sujets et les troupes de l'Empereur ont à espérer ou à redouter des troupes qui vous appartiennent. Si V. M. embrasse un parti contraire à celui de l'Empereur, j'en serai profondément affligé, sire; mais je n'oublierai pas pour cela les sentiments qui m'attachent à votre personne, et quelque difficile que soit alors la position dans laquelle V. M. m'aura placé, je ne pourrai me défendre de former encore des vœux pour son bonheur et celui de sa famille.

Je suis, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XIX.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Vérone, 17 janvier 1814.

Il paraît, ma chère Auguste, qu'il sera impossible de s'entendre avec l'ennemi pour une suspension d'armes. Oh! les vilaines gens, le croirais-tu? ils ne consentent à traiter que sur la même question que m'avait déjà faite le prince Taxis. Aussi a-t-on de suite rompu le discours. Dans quel temps vivons-nous! et comme on dégrade l'éclat du trône en exigeant pour y monter lâcheté, ingratitude et trahison. Va, je ne serai jamais roi.

Adieu, ma bonne Auguste, etc.

EUGÈNE.

N° XX.

L'Empereur au prince Eugène (lettre en chiffres, l'explication se trouve avec la lettre).

Paris, 17 janvier 1814.

Mon fils, vous aurez su, par les différentes pièces qui ont été publiées, tous les efforts que j'ai déjà faits pour avoir la paix. J'ai depuis envoyé mon ministre des relations extérieures à leurs avant-postes; ils ont différé à le recevoir, et cependant ils marchent toujours.

Le duc d'Otrante vous aura mandé que le roi de Naples se met avec nos ennemis; aussitôt que vous en aurez la

nouvelle *officielle*, il me semble important que vous gagniez les Alpes avec toute votre armée. *Le cas échéant*, vous laisserez des Italiens pour la garnison de Mantoue et autres places, ayant soin d'amener l'argenterie et les effets précieux de la maison et les caisses.

Votre père affectionné,

NAPOLÉON.

N° XXI.

Le duc d'Otrante au prince Eugène.

Florence, 21 janvier 1814.

Monseigneur, une lettre de M. Metternich a décidé la reine de Naples à entrer dans la coalition. Je ne connais pas le traité, mais je sais qu'il est conclu. Prévoyant le résultat prochain, j'ai eu l'honneur d'écrire, il y a quelques jours, à Votre Altesse de prendre ses mesures comme s'il était signé.

La lettre de M. Metternich est perfide; après avoir fait le tableau des forces de la coalition et des désastres de la France, elle ajoute que l'empereur Napoléon, dans des négociations avec les puissances coalisées, cède toute l'Italie et même Naples; toutefois, qu'il a fait demander par le roi de Bavière le Milanais pour Votre Altesse

Le projet de la coalition est simple : c'est de remettre les choses comme elles étaient avant 1789; le roi de Naples en sera convaincu plus tard.

Votre Altesse sait ce qui vient de se passer à Rome; nous allons être forcés d'évacuer la Toscane; la grande-duchesse fait rassembler tous les militaires qui ne sont

pas nécessaires pour la garde des forts, et les enverra au quartier général de Votre Altesse; le prince Félix doit s'y rendre, et j'aurai l'honneur de l'y accompagner.

Je prie Votre Altesse, de recevoir, etc.

Le duc D'OTRANTE.

N° XXII.

Le roi de Naples au prince Eugène.

Naples, 21 janvier 1814.

Monsieur mon cher neveu,

Je reçois la lettre de V. A. I. en date du 14 janvier, et je me hâte d'y répondre. Je suis vivement touché des sentiments que vous me témoignez; ils sont parfaitement en harmonie avec ceux que je vous porte, et que je ne cesserai de vous conserver, quels que soient les événements que la politique et la guerre puissent entraîner.

Vous me dites « que depuis trois mois vous comptez » sur mes secours, et que si mes troupes s'étaient réunies » à celles de l'Empereur, *l'Italie tout entière* n'aurait rien » à craindre des ennemis du dehors. »

Ces expressions doivent me faire croire que V. A. I. n'a pas été exactement informée des invitations que j'ai reçues de l'Empereur et des déclarations que je lui ai faites. Elles pourraient aussi me porter à penser qu'en parlant de *l'Italie tout entière* vous perdez de vue mon royaume.

En effet, ce que l'Empereur me demanda lorsque je me séparai de lui pour rentrer dans mes États, ce fut *de me porter sur le Pô.* Ce même désir fut celui qu'il m'exprima

par ses lettres après son retour à Paris, et la réunion de mes troupes aux siennes fut si peu dans son intention que jamais il n'en a même supposé la possibilité, puisque jamais il n'a déterminé à qui, en pareil cas, appartiendrait le commandement. Cependant S. M. I. et R. ayant manifesté, dans une de ses dépêches, l'idée que je pourrais marcher vers la Piave, je m'empressai de lui faire connaître et de lui démontrer qu'il était impossible de franchir le Pô sans compromettre évidemment la sûreté de mes États, menacés par des fermentations intérieures contre le système de la France, et par des expéditions que l'ennemi pourrait faire soit de la Sicile, soit des côtes d'Illyrie, soit de l'Albanie.

V. A. I., en y réfléchissant, jugera elle-même que si mes troupes au delà du Pô eussent pu devenir utiles au royaume d'Italie, elles n'auraient nullement garanti *l'Italie tout entière;* elle jugera que mon royaume aurait eu tout à craindre dès l'instant où mon armée s'en serait assez éloignée pour n'être plus à portée de le secourir en cas d'attaque; elle sentira qu'il était de mon devoir de ne pas exposer à de tels périls mes États, la reine et mes enfants.

Cependant ma marche a servi puissamment l'Empereur, j'en atteste V. A. I. et les ennemis qu'elle a devant elle; s'ils n'ont pas osé passer l'Adige, s'ils n'ont pas tenté d'envahir la haute Italie, c'est parce qu'il leur était impossible d'entreprendre de telles opérations en présence de mon armée, qui pouvait tomber sur eux, les couper dans leur marche ou leur fermer toute retraite.

Il est vrai que je n'ai point agi contre le petit nombre de troupes autrichiennes qui se sont présentées sur la rive droite du Pô, et qu'il m'eût été si facile d'écraser. Mais c'est qu'au moment où j'aurais pu les attaquer, un négo-

siateur autrichien était dans ma capitale pour me proposer de concourir au rétablissement de la paix en Europe. J'ai dû écouter de telles propositions, faites au nom d'un grand souverain, parce qu'elles avaient un but, qui est le vœu de l'humanité, et parce qu'elles m'offraient pour mon royaume une garantie d'autant plus précieuse à mes yeux que je ne recevais du côté de la France ni les informations ni les assurances que j'étais en droit d'attendre.

Toutefois il en est temps encore ; si les espérances de paix dont V. A. I. me fait part se réalisent, ainsi qu'elle paraît s'en flatter, cet événement, qui me comblerait de satisfaction, arrêterait tout l'effet des négociations dans lesquelles je suis entré et dont j'ai prévenu l'Empereur.

Si, au contraire, les événements m'entraînaient à séparer ma cause de celle de l'Empire, la France et la postérité me plaindraient de la violence que j'aurais dû faire aux sentiments les plus chers et les plus constants de mon cœur ; elles jugeraient que je n'ai pu céder qu'à mes devoirs envers mes peuples et mes enfants, et je sens au fond de mon âme que mon attachement personnel à la France, à l'Empereur, à sa famille, et à V. A. I. en particulier, ne saurait jamais s'altérer.

Vous m'avez rendu justice en croyant que dans aucun cas je ne pourrais agir contre V. A. I. avant de l'avoir prévenue; je lui donne ici l'assurance que si je me trouvais forcé à prendre un parti décisif, *je ne ferais aucun mouvement qui puisse menacer l'armée qu'elle commande sans l'en avoir préalablement informée.*

Je suis instruit que des mesures prises à Ancône après l'arrivée d'un de vos aides de camp ont excité beaucoup d'inquiétude, beaucoup de défiance, et des dispositions presque hostiles entre vos troupes et les miennes. Si elles produisaient des effets fâcheux, j'en serais désespéré. Les

ordres que j'ai donnés à mes généraux sont d'éviter autant que cela sera possible toute voie de fait, mais aussi de se mettre à l'abri de toute surprise. Je désire que des ordres analogues de la part de V. A. I. préviennent des éclats que le ciel peut encore et voudra, je l'espère, nous épargner.

Sur ce, monsieur mon cher neveu, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Votre affectionné oncle,

JOACHIM NAPOLÉON.

N° XXIII.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Vérone, 25 janvier 1814.

Les moments deviennent bien pressants, ma bien-aimée Auguste, surtout à cause de ces maudits Napolitains. Peut-on voir plus de perfidie? *ne pas se déclarer* et continuer à s'avancer sur nos derrières. N'importe, j'en aurai un morceau, je t'en réponds. A tout événement, je fais partir demain Triaire (*) pour Milan.

N° XXIV.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Vérone, 25 janvier 1814.

Sire,

J'ai reçu, hier 24, la lettre chiffrée de V. M. du 17 jan-

(*) Le général Triaire, aide de camp du prince et écuyer, devait accompagner la vice-reine en cas de départ.

vier, qui contient l'instruction pour le cas où le roi de Naples se déclarerait contre nous. J'agirai de manière à remplir les intentions de V. M.

Jusqu'à présent rien d'officiel à cet égard, et, en supposant que les Napolitains se déclarent, cela peut fort bien ne pas encore changer aussitôt ma position, surtout si ces troupes continuent à rester telles qu'elles sont placées en ce moment, échelonnées depuis Modène jusqu'à Ancône et Rome, Tout au plus, pour le moment, pourrais-je prendre la ligne de Mincio, qui me rapprocherait de mes ponts sur le Pô. Une des trois divisions de l'armée de réserve, quoique incomplète, s'est portée sur Plaisance; on travaille à mettre la ville à l'abri d'un coup de main, et, dans toute hypothèse, cette division suffira pour arrêter les Napolitains s'ils s'avançaient trop rapidement sur la droite. D'ailleurs je ne cache pas à V. M. que l'armée serait bien aise de trouver l'occasion de pouvoir donner une leçon à ceux dont la conduite inspire tant de mépris et d'indignation.

Dans le cas d'un mouvement rétrograde, j'exécuterai les ordres de V. M. quant aux places fortes et aux garnisons à y laisser; mais je ne lui cache pas que l'esprit est tel en Italie, que beaucoup d'officiers et surtout la troupe se laissent séduire par le moyen que l'ennemi emploie en ce moment : *l'indépendance de l'Italie.* Il est fâcheux de le dire, et pourtant il le faut, puisque c'est la vérité, que, dès que l'armée de V. M. aura quitté l'Italie, celle-ci sera perdue pour bien longtemps. Je n'envisage pas non plus sans effroi le mouvement rétrograde que je serai obligé de faire. Il est certain que, y compris les 7,000 conscrits que je viens de recevoir dernièrement, sur les 15,000 promis, je n'ai pas 12,000 Français de l'ancienne France. Tous les hommes que j'ai reçus pour

commencer la campagne étaient Toscans, Génois, Piémontais. V. M. doit donc s'attendre, même dans nos rangs, à une désertion considérable. . . . .

Je suis, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XXV.

Le prince Eugène au roi de Naples.

Vérone, 28 janvier 1814.

Sire,

Mon aide de camp me remet à l'instant la réponse que V. M. a bien voulu faire à ma dépêche du 14. Il est donc vrai que V. M. a jugé indispensable aux intérêts de sa couronne, non-seulement de s'allier aux ennemis de l'Empereur, mais de marcher contre ses troupes !

Sire, je l'avoue, je n'aurais jamais cru un tel événement *possible*, et j'éprouve le besoin de lui dire que j'en ressens une profonde douleur. Puisse V. M. ne jamais regretter le parti qu'elle prend aujourd'hui, c'est le vœu de mon cœur. . . . . .

En disant, sire, que vos efforts réunis aux miens auraient pu sauver l'Italie tout entière, certes je n'ai pas à me reprocher d'avoir perdu de vue son royaume; j'ai dit seulement ce que S. M. a certainement pensé plus d'une fois, ce qu'elle a même exprimé au général Gifflinga. Au reste, je n'ai plus le droit de parler sur cet objet. Je me borne à dire à V. M. que je reçois avec reconnaissance les nouvelles assurances d'amitié qu'elle me donne et que je me repose d'ailleurs entièrement sur sa parole royale.

qu'elle ne fera aucun mouvement qui puisse menacer l'armée de l'Empereur qui m'est confiée *sans m'en avoir préalablement et à temps informé.*

Je suis, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XXVI.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Vérone, 28 janvier 1814.

Gifflinga est revenu aujourd'hui de Naples. Le roi est décidément contre nous, et il sera à Bologne d'ici à quelques jours; je vais donc me préparer à un mouvement sur le Mincio, pour être de là plus à portée de passer le Pô, et donner sur le nez des Napolitains, si l'occasion s'en présente.

Il faut penser sérieusement à ton voyage, quoique je sois certain de pouvoir toujours te prévenir. Rien ne peut t'empêcher de passer par Turin, le col de Tende et Nice pour aller à Marseille; la route de Gênes serait peut-être moins sûre, à cause des Anglais, qui sont toujours le long des côtes.

Tu feras bien de dire à Triaire de faire partir pour Aix ou pour Marseille mes caisses de livres et de cartes topographiques.

Adieu, ma bonne Auguste.

EUGÈNE.

N° XXVII.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Vérone, 29 janvier 1814.

Sire,

Les mauvaises intentions du roi de Naples étant tout à fait déclarées, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté qu'il me devient impossible de conserver ma position sur l'Adige. Il n'a pas encore commencé les hostilités, il attend pour cela la *ratification* de son traité; mais ce traité est signé, et les vedettes napolitaines sont placées sur le Pô et sur l'Enza, comme si l'attaque devait commencer d'un jour à l'autre. Votre Majesté voit donc que ma droite est déjà dépassée; ainsi dans trois où quatre jours je serai obligé de me porter sur le Mincio. Si les Napolitains font un mouvement rapide sur Plaisance, ce mouvement devant être combiné avec une attaque de front, je serai forcé d'abandonner le Mincio et de me retirer à Alexandrie. Je ne puis me dispenser de laisser 8,000 hommes à Mantoue, 3,000 à Peschiera, et 2,000 à Legnago. Ainsi, des 36,000 hommes d'infanterie que j'ai maintenant, il ne m'en restera pas 25,000 quand je serai à Alexandrie, et je ne crois pas exagérer quand je dirai à Votre Majesté qu'environ la moitié de ces hommes est de Rome, de Toscane, de Gênes ou du Piémont, gens sur lesquels il est impossible de compter.

Votre Majesté m'a ordonné de me retirer, en cas de besoin, sur les Alpes; j'ose la prier de vouloir bien *préciser* davantage cette instruction, dans le cas où je devrais

repasser ces montagnes ou en défendre les passages. Depuis la Bochetta jusqu'au Mont-Cenis, un grand nombre de routes traversent les Alpes, et si je devais en défendre tous les débouchés, je serais obligé de faire beaucoup de petits détachements, et je n'aurais plus d'armée. *Il peut cependant entrer dans les vues de Votre Majesté que je me porte en France avec le peu de troupes que j'aurais conservées.* Dans cette supposition je préférerais suivre la route de Grenoble plutôt que celles qui conduisent à Nice ; car, en me portant sur cette dernière ville, je m'éloignerais davantage de Votre Majesté ; je m'exposerais à trouver Nice et les passages qui y conduisent, occupés par des troupes qui auraient pu débarquer dans ces parages, et d'ailleurs l'armée ennemie qui m'aurait suivi pourrait, en forçant le Mont-Cenis, qui est peu susceptible de résistance, arriver à Grenoble en même temps que j'arriverais à Nice, et me couper bientôt toute communication avec Votre Majesté. *Je la supplie donc de me faire connaître, le plus tôt possible, ses ordres très-précis, et elle peut être sûre que je les exécuterai ponctuellement.*

Signé Eugène Napoléon.

N° XXVIII.

Le roi de Naples au prince Eugène.

Bologne, 2 février 1814.

Monsieur mon cher neveu,

J'ai reçu hier sur la route d'Ancône, la lettre de V. A. I. Je vous réitère encore la promesse que vous avez reçue, de ne point commencer les hostilités sans vous en avoir

prévenu, et je fais des vœux bien sincères pour que la paix, si nécessaire au monde, vienne m'épargner la douleur d'en venir aux mains avec les troupes de V. A. I., avec mes compatriotes.

Mais je ne puis prendre le même engagement pour les troupes du comte de Bellegarde, dont j'ignore entièrement les projets.

Je vous prie d'ajouter foi à tout ce que j'ai dit à votre officier d'ordonnance, sur les sentiments d'amitié que je vous conserve toujours. Je vous prie de présenter mes hommages à S. A. I. la vice-reine.

Votre affectionné oncle et frère,
Signé Joachim NAPOLÉON.

(*P. S. de la main du roi.*)

Soyez assez bon, mon cher Eugène, pour me rappeler au souvenir de l'Empereur, et pour lui parler de ma douleur; je verse des larmes en vous écrivant ce peu de mots. Je vous embrasse bien tendrement.

J. N.

N° XXIX.

Le prince Eugène au roi de Naples.

Mantoue, 4 février 1814.

Sire,

Mon officier d'ordonnance, le chef d'escadron Corner, me remet à l'instant la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire le 2 de ce mois. Je m'empresse de la remercier de la promesse qu'elle veut bien me renouveler

de ne point commencer les hostilités sans m'en avoir prévenu d'avance, et j'y compte entièrement.

J'ai vu par la lettre de V. M., et surtout par le peu de mots qu'elle a ajoutés de sa propre main, combien elle est peinée de la situation dans laquelle elle se trouve. Ces combats, qui s'élèvent dans son âme, ne m'ont point étonné; mais j'en ai lu les expressions avec un attendrissement bien profond. Il était impossible, en effet, que V. M. pût supporter sans douleur la pensée de voir des ennemis dans ces mêmes Français qui se sont toujours honorés de la compter parmi leurs concitoyens! Que V. M. écoute donc la voix de son cœur, qu'elle repousse des conseils dont les résultats ne seraient que des regrets amers pour elle; qu'elle temporise encore quelque temps. L'Empereur a quitté Paris. Dans peu de jours, le temps des dangers ou du moins des incertitudes sera passé, et V. M. pourra trouver la politique d'accord avec les sentiments de son cœur.

V. M. voit que je suis sur le Mincio. Elle doit sentir aisément combien j'ai été peiné d'être obligé d'abandonner l'Adige. La nécessité de ce mouvement, auquel le maréchal Bellegarde n'était point en état de me forcer et les... (*un mot illisible dans la minute*) de V. M., m'ont obligé de faire connaître aux peuples d'Italie et à l'armée, par une proclamation, les motifs de la démarche que j'ai dû faire.

J'espère que V. M. sentira que je n'ai pu agir autrement, et qu'elle n'en agréera pas moins l'assurance de mes sentiments pour elle.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XXX.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Mantoue, 5 février.

Triaire est arrivé ce matin, ma chère Auguste, je lui ai tout expliqué; tu feras bien d'aller à Monza dès que les appartements seront bien chauffés et que j'aurai quitté la ligne du Mincio. Cela pourra être dans huit jours comme dans quatre. Espérons!

Je rumine en ce moment le mode de donner sur le nez de l'un de mes adversaires, et j'y réussirai peut-être. Hier soir, après que j'eus quitté mon arrière-garde, ils sont venus l'attaquer; on a été bien vite à cheval, on les a repoussés à une lieue, et on leur a fait quelques prisonniers, dont un officier.

Je donne ordre à Hennin (*) de te remettre d'avance toute l'année de tes épingles, et puis 200,000 francs pour ta maison; puis Rè, qui est à Ancône, te fera passer mes fonds. J'aime autant que tu les gardes, puisque tu pourras t'en servir au besoin.

Eugène.

N° XXXI.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Goïto, 9 février 1814.

Encore une bataille de gagnée, ma bonne et chère Au-

(*) Trésorier de la couronne d'Italie et de l'apanage du vice-roi.

guste; l'affaire a été chaude et a duré jusqu'à huit heures du soir : en même temps que je passais le Mincio pour attaquer l'ennemi, il passait lui-même sur un autre point. Je l'ai pourtant battu et fait près de 2,500 prisonniers. Nos troupes se sont bien conduites, surtout l'infanterie. Ma santé est bonne; je suis seulement très-fatigué.

EUGÈNE.

N° XXXII.

Le duc de Feltre, ministre de la guerre, au prince Eugène.

Paris, 9 février 1814.

Monseigneur,

L'Empereur me prescrit, par une lettre datée de Nogent-sur-Seine, le 8 de ce mois, de RÉITÉRER à V. A. I. l'ordre que Sa Majesté lui a donné de se porter sur les Alpes, *aussitôt que le roi de Naples aura déclaré la guerre à la France.*

D'après les intentions de Sa Majesté, V. A. I. ne doit laisser aucune garnison dans les places de l'Italie, si ce n'est des troupes d'Italie, et elle doit de sa personne venir avec tout ce qui est Français sur Turin et Lyon, soit par Fenestrelle, soit par le Mont-Cenis. L'Empereur me charge de mander à V. A. I. qu'aussitôt qu'elle sera en Savoie elle sera rejointe par tout ce que nous avons à Lyon.

J'ai l'honneur, etc.

Le ministre de la guerre,

DUC DE FELTRE.

N° XXXIII.

L'impératrice Joséphine au prince Eugène.

Malmaison, 9 février 1814.

Ne perds pas un instant, mon cher Eugène, quels que soient les obstacles, redouble d'efforts pour remplir l'ordre que l'Empereur t'a donné. Il vient de m'écrire à ce sujet. Son intention est que tu te portes sur les Alpes, en laissant dans Mantoue, et les places d'Italie, seulement les troupes du royaume d'Italie; sa lettre finit par ces mots : « La France avant tout, la France a besoin de tous ses enfants ! »

Viens donc, mon cher fils, accours; jamais ton zèle n'aura mieux servi l'Empereur. Je puis t'assurer que chaque instant est précieux.

Je sais que ta femme se disposait à quitter Milan ; dis-moi si je peux lui être utile? Adieu, mon cher Eugène, je n'ai que le temps de t'embrasser et de te répéter d'arriver bien vite.

JOSÉPHINE.

N° XXXIV.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Volta, 10 février.

Deux mots seulement : nous avons eu encore aujourd'hui une petite affaire à notre avantage. L'ennemi qui avait pu conserver son pont de Vallegio en débouchait ce matin avec 10 ou 12,000 hommes. Je m'y portais aussi moi-même avec quelques bataillons. J'ai fait aussitôt ap-

puyer deux divisions et nous avons obligé l'ennemi à repasser encore une fois le Mincio. Voici donc *deux* passages manqués par lui. Malgré tous ces avantages, je serai forcé sous peu à me porter vers Plaisance, surtout si le roi de Naples en approche trop près.

Soigne ta santé, reste beaucoup couchée pour éviter une fausse couche.

N° XXXV.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Goïto, 11 février 1814.

Je t'annonce que le roi de Naples, aussitôt qu'il a su que j'avais gagné la bataille de Mincio, m'a envoyé un officier pour me faire quelques ouvertures. J'y envoie de suite Bataille pour l'entendre ; ce serait un beau résultat pour moi si je pouvais obtenir qu'il se déclarât en notre faveur.

EUGÈNE.

N° XXXVI.

Le même à la même.

Volta, 14 février.

L'ennemi paraît vouloir me tracasser par les montagnes de Brescia, j'y envoie cette nuit la garde royale ; j'attends avec impatience Bataille *pour savoir ce que fera le roi de Naples*. Adieu, tranquillise-toi, je t'en conjure. Reposons-nous sur la justice de notre cause, et soigne ta santé, je t'en conjure, si tu ne veux pas me faire mourir de chagrin. As-tu tout fait préparer à Monza ?

N° XXXVII.

Le prince Eugène au duc de Feltre.

Volta, ce 16 février 1814.

Monsieur le duc de Feltre,

Je reçois à l'instant même votre lettre du 9 de ce mois, dans laquelle vous me faites part des instructions de S. M. à l'égard de l'armée sous mes ordres, *dès que le roi de Naples se sera déclaré contre la France*. Vos instructions sont entièrement conformes à celles que l'Empereur m'a adressées, il y a environ quinze jours, par une lettre chiffrée. J'agirai ponctuellement en ce sens.

Jusqu'à présent, les Napolitains ne peuvent entrer en opérations, parce que, bien que le roi ait fait un traité avec l'ennemi, il en attend la *ratification*, et j'ai pris toutes mes mesures pour être prévenu à temps.

Ainsi donc mon mouvement rétrograde, qui n'est d'ailleurs que conditionnel, sera le plus lent possible, *à moins que la présence de mon armée, étant jugée nécessaire en France, vous ne me fassiez parvenir l'ordre positif de m'y porter*.

Je vous observerai que, dans cette hypothèse, vous devez vous attendre à une diminution à peu près de deux tiers de mes forces, puisque vous savez que mes régiments sont en grande majorité composés de Piémontais, Génois, Toscans, etc.

Sur ce, etc., etc.

Signé Eugène Napoléon.

N° XXXVIII.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Volta, 17 février.

Je suis très-fatigué, je rentre de Salò où j'ai fait attaquer l'ennemi. Depuis hier matin à quatre heures j'ai fait à cheval plus de 70 milles. L'affaire a été très-bien; l'ennemi est rejeté dans les montagnes; me voilà tranquille sur ma gauche pour quelques jours. Il m'arrive à l'instant de bonnes nouvelles de Paris, je fais tirer le canon ici et donne l'ordre à Fontanelli d'en faire autant à Milan. On m'annonce aussi que le roi (de Naples) va se mettre en mouvement contre nous. Il prend bien mal son temps !

N° XXXIX.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Volta, 18 février 1814.

Sire,

Une lettre que je reçois de l'impératrice Joséphine, m'apprend que Votre Majesté me reproche de n'avoir pas mis assez d'empressement à exécuter l'ordre qu'elle m'a donné par sa lettre en chiffres, et qu'elle m'a fait réitérer le 9 de ce mois par le duc de Feltre.

Votre Majesté a semblé croire aussi que j'ai besoin d'être excité à me rapprocher de la France dans les circonstances actuelles, par d'autres motifs que mon dévouement pour sa personne et mon amour pour ma patrie.

Que Votre Majesté me le pardonne, mais je dois lui dire que je n'ai mérité ni ses reproches ni le peu de confiance

qu'elle montre dans des sentiments qui seront toujours les plus puissants mobiles de toutes mes actions.

L'ordre de Votre Majesté portait expressément que dans le cas où le roi de Naples déclarerait la guerre à la France, je devais me retirer sur les Alpes. Cet ordre n'était que conditionnel ; j'aurais été *coupable* si je l'eusse exécuté avant que la condition qui devait en motiver l'exécution eût été remplie. Mais cependant, je me suis mis aussitôt, par mon mouvement rétrograde sur le Mincio, et en m'échelonnant sur Plaisance, en mesure d'exécuter la retraite que Votre Majesté me prescrivait, aussitôt que le roi de Naples, sortant de son indécision, se serait enfin formellement déclaré contre nous. Jusqu'à présent ses troupes n'ont commis aucune hostilité contre celles de Votre Majesté ; le roi s'est toujours refusé à coopérer activement au mouvement des Autrichiens, et, il y a deux jours encore, il m'a fait dire que son intention n'était point d'agir contre Votre Majesté, et il m'a donné en même temps à entendre qu'il ne faudrait qu'une circonstance heureuse pour qu'il se déclarât en faveur des drapeaux sous lesquels il a toujours combattu. Votre Majesté voit donc clairement qu'il ne m'a point été permis de croire que le moment d'exécuter son ordre *conditionnel* fût arrivé.

Mais si Votre Majesté veut supposer un instant que j'eusse interprété ses ordres de manière à me retirer aussitôt que je les aurais reçus, qu'en serait-il résulté ?

J'ai une armée de 36,000 hommes, dont 24,000 Français et 12,000 Italiens. Mais de ces 24,000 Français, plus de la moitié sont nés dans les États de Rome et de Gênes, en Toscane et dans le Piémont, et aucun d'eux assurément n'aurait repassé les Alpes. Les hommes qui appartiennent aux départements du Leman et du Mont-Blanc qui commencent déjà à déserter, auraient bientôt suivi cet exem-

ple des Italiens, et je me serais trouvé dans les défilés du Mont-Cenis ou de Fenestrelle, comme je m'y trouverai aussitôt que Votre Majesté m'en aura donné l'ordre positif, avec 10,000 hommes à peine, et attirant à ma suite sur la France 70,000 Autrichiens, et l'armée napolitaine qui alors, privée de la présence de l'armée française qui lui sert encore plus d'appui que de frein, eût été forcée aussitôt d'agir offensivement contre nous. Il est d'ailleurs impossible de douter que l'évacuation entière de l'Italie aurait jeté dans les rangs des ennemis de Votre Majesté un grand nombre de soldats qui sont aujourd'hui ses sujets.

Je suis donc convaincu que le mouvement de retraite prescrit par Votre Majesté aurait été très-funeste à ses armes, et qu'il est fort heureux que, jusqu'à présent, je n'aie pas *dû* l'opérer.

Mais si l'intention de Votre Majesté était que je dusse le plus promptement possible rentrer en France avec ce que j'aurais pu conserver de son armée, *que n'a-t-elle daigné me l'ordonner?* Elle doit en être bien persuadée, ses moindres désirs seront toujours des lois suprêmes pour moi ; mais Votre Majesté m'a appris que dans le métier des armes il n'est pas permis de deviner les intentions, et qu'on doit se borner à exécuter les ordres.

Quoi qu'il en soit, il est impossible que de pareils doutes soient nés dans le cœur de Votre Majesté. Un dévouement aussi parfait que le mien doit avoir excité la jalousie; puisse-t-elle ne point parvenir à altérer les bontés de Votre Majesté pour moi, elles seront toujours ma plus chère récompense. Le but de toute ma vie sera de la justifier, et je ne cesserai jamais de mettre mon bonheur à vous prouver mon attachement, et ma gloire à vous servir.

Je suis, sire, etc.

Signé Eugène Napoléon.

N° XL.

Le vice-roi à l'impératrice Joséphine.

Volta, 18 février 1814, au matin.

Ma bonne mère,

A mon retour d'une petite expédition que j'ai faite sur Salò, où j'ai battu l'ennemi, je trouve ta lettre du 9 février; elle m'a confondu! J'en ai écrit à l'Empereur et je t'envoie, avec celle-ci, copie de ma lettre. Je joins aussi les copies de celle que j'ai reçue avant-hier du duc de Feltre, et ma réponse.

Je ne croyais pas être arrivé jusqu'à ce moment pour avoir besoin de donner à l'Empereur des preuves de ma fidélité et de mon dévouement! Je ne puis, dans tout cela, voir qu'une chose: c'est que j'ai des ennemis, et qu'ils sont jaloux de la manière, j'ose dire honorable, dont je me suis tiré des circonstances les plus difficiles. A cela, je répondrai par le témoignage de la vérité. La voici tout entière:

Depuis plus de trois mois que je suis resté sans direction ni instruction de l'Empereur, je n'ai reçu de lui, vers le 1er février, qu'une lettre chiffrée, qui me disait que, *dans le cas où le roi de Naples déclarerait la guerre à la France, je devais me retirer sur les Alpes.* Cet ordre était donc *conditionnel*, et semblait me dire: « *Alors* vous ne pourrez plus tenir en Italie; *alors* il faut couvrir les débouchés de la France, etc. »

Mais je m'étais mis en relation directe avec le roi; je lui envoyai chaque jour, depuis son arrivée à Bologne, un

officier qui lui faisait envisager la paix comme prochaine; qui lui confiait l'indignation que l'armée éprouvait, qui lui soutenait qu'il serait à jamais perdu dans l'histoire s'il trempait ses mains dans le sang français; enfin, qu'il était bien évident que l'ennemi se jouait de lui.

Tout cela a produit pour moi l'effet désiré, puisque le roi a arrêté le mouvement de ses troupes, m'a promis de m'avertir avant de m'attaquer, etc. Malgré toutes ses belles promesses, je n'ai pas voulu trop m'y fier, et pour me mettre plus en mesure, j'ai quitté la ligne formidable de l'Adige pour prendre celle du Mincio, beaucoup moins bonne, mais plus en arrière. L'ennemi ayant marché sur moi avec trop de confiance, je l'ai attaqué, et j'ai eu le bonheur de le battre le 8 de ce mois.

Pendant tout ce temps, le roi est resté à Bologne.

Il m'était donc permis d'espérer que la paix me trouverait encore guerroyant en Italie, et faisant tête à deux ennemis, très-supérieurs en nombre, il est vrai, mais que la politique empêcherait de marcher d'accord. Et, enfin, je me réservai toujours ma retraite sur Alexandrie et les Alpes, *en exécution de mes instructions*.

Pourquoi donc aujourd'hui Sa Majesté semble-t-elle se plaindre de moi?

Est-ce parce qu'elle aurait besoin de mon armée?

Mais alors, je demanderai tout simplement : Pourquoi l'Empereur ne m'a-t-il pas écrit deux mots positifs : « *J'ai » besoin de vous; venez sans perdre de temps en France.* » Il aurait vu si mon cœur ne répétait pas, d'accord avec le sien : La France avant tout!

Pourquoi ne m'a-t-il pas fait l'honneur de m'envoyer un de ses officiers, s'il n'a pas voulu risquer une lettre?

Non, je le répète, je n'ai reçu d'autres ordres que ceux

cités plus haut, et je le demande à toute la terre, veulent-ils dire autre chose que : « Quand le roi de Naples se sera déclaré contre nous, vous n'aurez rien de mieux à faire que de vous retirer sur les Alpes ? »

Certes, je ne prétends pas me plaindre de l'Empereur, et je ne choisirais pas d'ailleurs d'aussi douloureuses circonstances. Mais, quand on se voit attaqué, il est permis de se défendre. Ce que je puis te jurer, ma bonne mère, c'est que dans la conduite de ton fils, quoi qu'on puisse dire, il n'y aura jamais le moindre louche. Si tu veux bien jeter les yeux sur ma lettre à l'Empereur, tu verras les raisons qui m'ont porté à agir comme je l'ai fait. Ces raisons sont excellentes ; j'en appelle à tous les militaires et à tout ce qui a le sens commun. *Elles doivent céder et céderont au premier ordre positif que je recevrai.* Mais j'aurai la bonhomie de croire, jusqu'alors, que j'aurai rendu quelque service à la France et à l'Empereur, en empêchant une armée de soixante-dix mille hommes d'entrer et d'envahir encore de nouvelles provinces de notre belle et malheureuse patrie.

Pardonne, ma bonne mère, la longueur de cette lettre. Elle était nécessaire à mon cœur ; j'aime à croire qu'elle ne l'était pas pour te lever aucun doute sur ma conduite.

Crois-moi, pour la vie,

Ton respectueux et tendre fils,

EUGÈNE.

N° XLI.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Volta, 18 février 1814.

Je t'envoie, ma chère Auguste, les papiers ci-joints que je te prie de me garder, après les avoir lus, dans l'ordre où je les ai rangés. Ils nous serviront peut-être un jour dans les leçons que nous aurons à donner à nos enfants. Toutes ces contrariétés ne m'empêcheront pas de toujours faire mon devoir, mais on éprouve bien du mal au cœur de voir qu'on en est si mal récompensé.

La dernière lettre de ma sœur est pleine de sens et la réponse qu'a faite notre mère à l'Empereur est très-bien aussi. Enfin, patience! il viendra un temps où nous n'aurons à rendre compte qu'à notre conscience.

Corner n'est pas encore revenu de chez le roi, c'est bon signe. Il reviendra pourtant cette nuit, je le présume. Je t'écrirai demain et ne perds pas encore tout espoir.

Adieu, ma bonne Auguste; je t'embrasse tendrement ainsi que mes petits anges.

Ton fidèle époux,
EUGÈNE NAPOLÉON.

P. S. Corner arrive à l'instant. Le roi est à Reggio, mais il va retourner à Modène. Il n'a voulu rien promettre officiellement; mais il a paru ne vouloir point se battre avant que les affaires ne soient bien décidées en France.

Adieu, je t'embrasse.

Nº XLII.

L'Empereur au prince Eugène.

Nangis, 18 février 1814.

Mon fils,

J'ai reçu votre lettre du 9 février ; j'ai vu avec plaisir les avantages que vous avez obtenus ; s'il avaient été un peu plus décisifs et que l'ennemi se fût plus compromis, nous aurions pu garder l'Italie. Tascher vous fera connaître l'état des choses ici : j'ai détruit l'armée de Silésie, composée de Russes et de Prussiens ; j'ai commencé hier à battre Schwarzenberg ; j'ai, dans ces quatre jours, fait 30 à 40,000 prisonniers, pris une vingtaine de généraux, 5 à 600 officiers, 150 à 200 pièces de canon et une immense quantité de bagages ; je n'ai perdu presque personne ; la cavalerie ennemie est à bas, leurs chevaux sont morts de fatigue, ils sont beaucoup diminués ; d'ailleurs ils se sont trop étendus.

Il est donc possible, si la fortune continue à nous sourire, que l'ennemi soit rejeté en grand désordre hors de nos frontières et que nous pussions alors conserver l'Italie. Dans cette supposition, le roi de Naples changerait probablement de parti.

Votre père affectionné,

Napoléon.

N° XLIII.

Extrait d'un rapport du comte Tascher de la Pagerie, envoyé auprès de l'Empereur après la bataille du Mincio, le* 9 *février* 1814, *et reparti de Paris le* 18 *février.

Quartier général della Volta, 27 février.

. . . .

« Le lendemain matin (18), S. M. me fit appeler; je » fus introduit dans son cabinet, et elle me dit : Tascher, » tu vas partir tout de suite pour retourner en Italie; tu ne » t'arrêteras à Paris que pour voir ta femme, *sans com-* » *muniquer avec qui que ce soit;* tu diras à Eugène que » j'ai été vainqueur à Champaubert et à Montmirail des » meilleures troupes de la coalition; que Schwarzenberg » m'a fait demander cette nuit par un de ses aides de » camp un armistice, mais que je n'en suis pas dupe, car » c'est pour me leurrer et gagner du temps. Tu lui dirasque » si les ordres qui ont été donnés hier au maréchal Victor » avaient été ponctuellement exécutés, il en serait résulté » la perte des corps bavarois et des Wurtembergeois pris au » dépourvu par ce mouvement, et qu'alors, n'ayant plus » devant lui que des Autrichiens, qui sont de mauvais sol- » dats et de la canaille, il les aurait menés à coups de fouet » de poste; mais que, rien de ce qui avait été ordonné » n'ayant été fait, il a fallu recourir à de nouvelles chances.

» S. M. ajouta : Tu diras à Eugène que je lui donne ordre » de garder l'Italie le plus longtemps possible, de s'y dé- » fendre, qu'il ne s'occupe pas de l'armée napolitaine com- » posée de mauvais soldats et du roi de Naples qui est un » fou, un ingrat; en cas qu'il soit obligé de céder du ter- » rain, de ne laisser dans les places fortes qu'il sera obligé » d'abandonner que juste le nombre de soldats italiens

» nécessaire pour en faire le service; de ne perdre du » terrain que pied à pied en le défendant, et qu'enfin, » s'il était serré de trop près, de réunir tous ses moyens, » de se retirer sous les murs de Milan, d'y livrer bataille; » que, s'il est vaincu, d'opérer sa retraite sur les Alpes » comme il pourra; ne céder le terrain qu'à la dernière » extrémité.

» Dis à Eugène que je suis content de lui, qu'il témoi- » gne ma satisfaction à l'armée d'Italie, et que sur toute » la ligne il fasse tirer une salve de cent coups de ca- » non en réjouissance des victoires de Champaubert et » de Montmirail. A Lyon, tu verras le préfet; tu diras » au maréchal Augereau qui y commande qu'ayant pris » 12,000 hommes de vieux soldats, y compris le 13e de » cuirassiers et le 11e de hussards, d'y réunir les nouvelles » levées, les gardes nationales, la gendarmerie, de mar- » cher sur-le-champ, tête baissée, sur Mâcon et Châlons, » sans s'occuper des mouvements de l'ennemi sur sa » droite; qu'il n'aura à combattre que le corps du prince » de Hesse-Hombourg, composé des troupes de nouvelle » levée des petits princes allemands, commandés par des » officiers de la noblesse allemande sans aucune expé- » rience de la guerre; qu'il doit les vaincre et ne pas » s'effrayer du nombre. A Turin, tu diras au prince Bor- » ghèse de contremander l'évacuation de la Toscane s'il » en est encore temps, mais dans le cas contraire d'ar- » rêter les troupes dans leurs mouvements, de défendre » les différentes positions en avant de la ville de Gênes, » de mettre cette ville dans un état imposant de dé- » fense et de donner connaissance de ces dispositions au » vice-roi, etc.

» De Votre Altesse Impériale, etc., etc.

» L. Tascher de la Pagerie. »

N° XLIV.

L'Empereur au prince Eugène.

Au château de Surville, près Montereau, 19 février 1814.

Mon fils,

Il est nécessaire que la vice-reine se rende sans délai à Paris pour y faire ses couches; mon intention étant que, dans aucun cas, elle ne reste dans le pays occupé par l'ennemi. Faites-la donc partir sur-le-champ. Je vous ai expédié Tascher; il vous fera connaître les événements qui ont eu lieu avant son départ. Depuis j'ai battu Wittgenstein au combat de Nangis, je lui ai fait 4,000 prisonniers russes et pris des canons et des drapeaux, et surtout j'ai enlevé à l'ennemi le pont de Montereau sans qu'il ait pu le brûler

Votre affectionné père,
NAPOLÉON.

N° XLV.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Volta, 27 février 1814, au soir.

Sire,

J'ai reçu ce matin les ordres de V. M., en date du 19, concernant le départ de la vice-reine de Milan. J'ai été profondément affligé de voir, par la *forme* de cet ordre, que S. M. s'était méprise sur mes véritables intentions en pensant que j'eusse jamais eu celle de laisser la vice-reine dans des lieux qu'auraient occupés les ennemis de

V. M., à moins d'un obstacle physique. Je croyais, par toute ma conduite, avoir mérité que V. M. ne mît plus mes sentiments en doute.

La santé de ma femme a été très-mauvaise depuis trois mois; les derniers événements, en redoublant ses inquiétudes, avaient encore aggravé son mal. Je vais lui communiquer les intentions de V. M., et, dès que sa santé le lui permettra, elles seront remplies. Je le répète, sire, elles ne pouvaient nous chagriner que par les motifs injustes qui vous les auraient suggérés, et qui sont étrangers, j'ose le dire, à votre cœur paternel.

Je suis avec respect, sire, de Votre Majesté,

Le bien soumis et tendre fils et fidèle sujet,

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XLVI.

La princesse Auguste à l'Empereur.

Milan, 27 février 1814.

Sire,

Eugène vient de me communiquer l'ordre que V. M. lui a donné : il m'a extrêmement surprise, car je ne m'attendais pas qu'après toutes les preuves d'attachement qu'Eugène ne cesse de vous donner, vous exigiez qu'il risquât aussi la santé et même la vie de sa femme et de ses enfants, seul bien et consolation qu'il a dans ce monde. S'il ne parle pas dans cette occasion, c'est à moi de le faire.

Sans doute je connais ses devoirs et les miens envers V. M. Nous vous en avons donné assez de preuves, et nous n'y avons jamais manqué; notre conduite est

connue de tout le monde; nous ne nous servons pas d'intrigues, et nous n'avons d'autre guide que l'honneur et la vertu. Il est triste de devoir dire que pour récompense nous n'avons été abreuvés que de chagrins et de mortifications, que nous avons pourtant supportés en silence et avec patience.

Malgré que nous n'ayons fait de mal à personne nous avons des ennemis, je ne puis en douter, qui cherchent à nous nuire dans l'esprit de V. M.; car si vous écoutiez votre cœur, vous ne nous traiteriez pas comme vous le faites.

Qu'ai-je fait pour mériter un ordre de départ aussi sec? Quand je me suis mariée, je ne pensais pas que les choses en viendraient là.

Le roi mon père, qui m'aime tendrement, m'avait proposé, pendant que les affaires allaient si mal, de me prendre chez lui, afin que je puisse faire tranquillement mes couches. Mais je l'ai refusé, craignant que cette démarche jetât du louche sur la conduite d'Eugène, quoique ses actions parlaient pour lui, et je comptais aller en France. J'ai été malade depuis, et les médecins m'ont dit que je risquerais beaucoup si je faisais un si grand voyage dans ce moment, étant déjà dans le huitième mois de ma grossesse, et alors je me suis décidée à me retirer à Monza, si Eugène était forcé de quitter l'Italie, croyant que V. M. ne pourrait pas le trouver mauvais; mais je vois que vous ne prenez plus aucun intérêt à ce qui peut m'arriver, ce qui m'afflige profondément.

Malgré cela j'obéirai à vos ordres, je quitterai Milan si les ennemis doivent y venir; mais mon devoir, mon cœur me font une loi de ne pas quitter mon mari, et puisque vous exigez que je risque ma santé, je veux au

moins avoir la consolation de finir mes jours dans les bras de celui qui possède toute ma tendresse et qui fait tout mon bonheur.

/s Tel que sera mon sort, je le partagerai, et il sera toujours digne d'envie, puisque nous pourrons nous dire que nous en avons mérité un plus heureux, et que nous aurons une conscience sans reproche.

Malgré les chagrins que V. M. nous fait éprouver, je ne cesserai de me réjouir de son bonheur, et de faire des vœux pour celui de l'Impératrice.

J'ai l'honneur d'être, sire, de Votre Majesté,

La respectueuse fille,

AUGUSTE.

N° XLVII.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Volta, 28 février 1814.

Je savais bien, ma bonne Auguste, que tu étais un ange; mais ta lettre d'hier, si j'en avais douté, me l'aurait plus que prouvé. Il est impossible d'écrire une lettre plus convenable sous tous les rapports; il y règne de la franchise, de la dignité, et les reproches y sont placés avec respect. Je te jure qu'il est impossible de faire mieux; elle peint bien ta belle âme et ton beau caractère. Je suis tout fier de ma bonne Auguste, et je t'engage non-seulement à envoyer la lettre à l'Empereur, mais à en faire passer une copie à notre mère.

Quant à moi, je ne sais réellement plus qu'écrire; je ne pourrais que répéter ce que tu as déjà si bien dit. Je ne

pense pas qu'il convienne de parler de démission ; car on pourrait encore mal interpréter cette démarche.

J'attends demain la réponse du roi de Naples, et je t'écrirai après. Adieu, ma bonne Auguste.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° XLVIII.

Le même à la même.

Volta, 1er mars.

Je t'envoie ci-jointe une petite note des propositions que le roi de Naples a eu le front de me faire faire, en me proposant, *à ces conditions*, de se déclarer contre les Autrichiens. Il est décidément fou !

Il m'a pourtant *verbalement* fait promettre de ne point laisser engager ses troupes.

J'en profite sans trop m'y fier.

N° XLIX.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Volta, 1er mars.

Sire,

J'avais toujours espéré que le bruit des victoires remportées par V. M. suffirait pour arracher le roi de Naples à ses illusions. J'avais mis une attention particulière à faire passer jusqu'à lui les nouvelles de tous vos triomphes. J'ai su qu'elles lui étaient parvenues, et même que

les communications fréquentes auxquelles leur transmission donnait lieu, quoique ce ne fussent que de simples lettres transmises aux avant-postes, avaient du moins produit cet avantage de jeter des soupçons et de la méfiance entre lui et les Autrichiens.

Le secrétaire de la légation italienne à Naples, ayant dû quitter son poste par suite des circonstances, et m'ayant, à son retour, fait quelques ouvertures vagues de la part du roi, j'en ai profité pour lui faire remettre vivement sous les yeux toutes les raisons d'honneur, de reconnaissance et d'intérêt qui devaient le déterminer à abjurer enfin ses erreurs.

Le roi n'a voulu donner aucune promesse écrite et positive au secrétaire de légation; il s'est contenté de lui remettre une note écrite sous sa dictée, en le chargeant en outre de m'assurer de sa part que « *jusqu'à ce* » *que V. M. eût daigné s'expliquer sur le contenu de cette* » *note, il n'agirait point hostilément contre les troupes de* » *V. M. qui sont sous mes ordres.* »

J'ai sur-le-champ fait répondre au roi que je ne pouvais me charger d'envoyer un tel écrit à V. M., à qui je ne communique en effet cette pièce ridicule que pour lui donner une juste idée du délire qui s'est emparé de la tête du roi. Cependant je vais tâcher de tirer parti de ses dispositions tout en sachant le cas que j'en dois faire.

De même que le mouvement des troupes napolitaines vers le Pô et le Taro a pu nous donner des inquiétudes, étant exécuté de concert avec les Autrichiens, de même aussi l'irrésolution dans laquelle le roi ne cesse de flotter, donne aujourd'hui aux Autrichiens des craintes qui contrarient leurs opérations sur la droite du Pô. J'ai détaché le général Grenier contre le corps du général Nugent, avec ordre de pousser fermement et de tâcher au moins de

l'entamer. J'espère que le général Grenier aura pu s'emparer de Parme aujourd'hui même.

J'évite du reste soigneusement tout engagement avec les troupes napolitaines, d'abord parce que ces ménagements ne peuvent que les rendre plus suspectes à leurs prétendus alliés, et ensuite parce qu'il y a des circonstances où il est permis de ménager son ennemi. Si j'avais seulement pu obtenir du roi qu'il restât tranquille sur la rive droite du Pô, je me serais cru bien en mesure contre l'armée de Bellegarde, et peut-être même aurais-je pu reprendre l'offensive depuis les derniers avantages obtenus ici par votre armée. Mais il sera toujours bien à regretter, sire, que ces Napolitains aient franchi les Apennins pour venir par leur seule présence seconder les entreprises de vos ennemis et corrompre les esprits par des systèmes chimériques.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° L.

Le ministre de la guerre au prince Eugène.

Paris, 3 mars 1814.

J'ai reçu les lettres dont V. A. I. m'a honoré sous les dates des 16, 18, 20 et 22 février et j'ai eu soin d'en transmettre le contenu à l'Empereur. Sa Majesté y aura vu plusieurs choses satisfaisantes, mais elle n'a encore rien fait connaître à cet égard. Je dois croire que l'Empereur est disposé à laisser, en ce moment, l'armée d'Italie, dans la position où elle se trouve, et que Sa Majesté se bornera à faire revenir les garnisons de la Tos-

cane et des États romains, comme l'ordre en a été donné. Déjà la garnison de Livourne est repliée sur Gênes d'après les dispositions arrêtées par Madame la grande-duchesse, qui devait négocier aussi pour le retour des garnisons de Sienne, Montargentaro et des forts de Florence.

Quant à l'armée d'Italie, il paraît que les succès remportés par V. A. I., joints à ceux que l'Empereur a obtenus de son côté, lui procureront les moyens de se maintenir dans sa position et d'attendre les événements.

J'ai l'honneur, etc.

Signé Duc de FELTRE.

N° LI.

Le prince Eugène au roi de Naples.

Borgoforte, 3 mars 1814.

Sire,

V. M. est informée des échecs que vient d'éprouver le corps du général Nugent; ils sont considérables.

C'est le moment pour moi de désirer plus vivement que jamais de connaître les intentions définitives de V. M. Je dois régler mes mouvements en conséquence. Je la supplie donc de me dire ce que j'ai à espérer ou à craindre de son armée.

Je ne me permettrai point de lui mettre sous les yeux les motifs qu'elle a de se déclarer franchement pour la cause de l'Empereur, je me borne à la prier de vouloir bien du moins faire prendre à son armée des positions qui ne gênent point ce que j'ai à entreprendre pour les intérêts qui me sont confiés.

On a trouvé à Parme un certain nombre de troupes

appartenant à V. M. J'ai ordonné qu'on les traitât bien et qu'on les remît en liberté; elles ont dû vous être renvoyées le soir même.

Les trois divisions qui opèrent sur la rive droite du Pô ont l'ordre de se mettre en communication avec moi par Borgoforte. Je me flatte que V. M. voudra bien n'y mettre aucun empêchement.

J'espère d'elle une réponse favorable. J'ose la *demander* précise. L'éloignement des Autrichiens doit enfin permettre à V. M. d'écouter son intérêt et son cœur et de se montrer ce que, je n'en doute pas, elle n'a point cessé d'être.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° LII.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Mantoue, 9 mars au soir.

Ma bonne Auguste, *le roi de Naples a enfin levé le masque* (*). Il nous a attaqués hier matin à Reggio avec 18 à 20,000 hommes; je n'y avais pas 3,000 hommes, et on a tenu toute la journée; le général Severoli y a eu la jambe emportée et nous y avons perdu 250 à 300 hommes. Nos troupes se sont repliées sur Parme et ont pris en arrière la position de Toro; cela me fera faire un second mouvement sur Plaisance, surtout si le roi de Naples continue à s'avancer. Le général ***, que j'ai laissé sur

(*) Il venait enfin de recevoir la ratification de son traité et fut probablement obligé de la payer par une démarche décisive.

le Mincio, a une peur de tous les diables depuis que je n'y suis plus.

Je t'engage, ma bonne amie, à continuer tes préparatifs, et demain ou après-demain je t'enverrai Triaire ; tout cela dépendra, du reste, des nouvelles et des événements !

EUGÈNE.

N° LIII.

Lettre de l'Empereur à la vice-reine.

Ma fille, j'ai reçu votre lettre; comme je connais la sensibilité de votre cœur et la vivacité de votre esprit, je ne suis pas étonné de la manière dont vous avez été frappée. J'ai pensé qu'avec votre caractère vous feriez de mauvaises couches dans un pays qui est le théâtre de la guerre et au milieu d'ennemis, et que le meilleur parti à prendre pour votre sécurité était de venir à Paris. Je ne vous l'ai pas mandé plus tôt, parce que Paris était alors en danger, et je ne voyais rien à gagner à vous placer au milieu des alarmes de Paris au lieu de celles de Milan. Mais aussitôt que le danger de Paris a été passé, j'ai cru que ce voyage avait toutes sortes d'avantages pour votre état. Reconnaissez votre injustice, et c'est votre cœur que je charge de vous punir.

Votre affectionné père,

Signé NAPOLÉON.

Soissons, le 12 mars 1814.

N° LIV.

L'Empereur au prince Eugène.

Soissons, 12 mars 1814.

Mon fils, je reçois une lettre de vous, et une de la vice-reine, qui sont de l'extravagance ; il faut que vous ayez perdu la tête ; c'est par dignité et honneur que j'ai désiré que la vice-reine vînt faire ses couches à Paris, et je la connais trop susceptible pour penser qu'elle puisse se résoudre à se trouver dans cet état au milieu des Autrichiens. Sur la demande de la reine Hortense, j'aurais pu vous en écrire plus tôt; mais alors Paris était menacé. Du moment que cette ville ne l'est plus, il n'y aurait rien de plus simple aujourd'hui que de venir faire ses couches au milieu de sa famille, et dans le lieu où il y a le moindre sujet d'inquiétude. Il faut que vous soyez fou pour supposer que tout ceci se rapporte à la politique. Je ne change jamais ni de style, ni de ton, et je vous ai écrit comme je vous ai toujours écrit.

Il est fâcheux pour le siècle où nous vivons que votre réponse au roi de Bavière vous ait valu l'estime de toute l'Europe. Quant à moi, je ne vous en ai pas fait compliment, parce que vous n'avez fait que votre devoir, et que c'est une chose simple. Toutefois vous en avez déjà la récompense, même dans l'opinion de l'ennemi, de qui le mépris pour votre voisin est au dernier degré.

Je vous écris une lettre en chiffres pour vous faire connaître mes intentions.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

N° LV.

L'Empereur au prince Eugène (lettre en chiffres).

12 mars 1814.

Mon fils, je vous envoie copie d'une lettre fort extraordinaire que je reçois du roi de Naples. Lorsqu'on m'assassine, moi et la France, de pareils sentiments sont vraiment une chose inconcevable.

Je reçois également la lettre que vous m'écrivez avec le projet de traité que le roi vous a envoyé. Vous sentez que cette idée est une folie. Cependant envoyez un agent auprès de ce traître extraordinaire, et faites un traité avec lui en mon nom. Ne touchez au Piémont ni à Gênes, et partagez le reste de l'Italie en deux royaumes. Que ce traité reste secret jusqu'à ce qu'on ait chassé les Autrichiens du pays, et que vingt-quatre heures après sa signature le roi se déclare et tombe sur les Autrichiens. Vous pouvez tout faire en ce sens; rien ne doit être épargné dans la situation actuelle pour ajouter à nos efforts les efforts des Napolitains. On fera ensuite ce qu'on voudra, car après une pareille ingratitude et dans de telles circonstances rien ne lie.

Voulant l'embarrasser, j'ai donné ordre que le Pape fût envoyé par Plaisance et Parme aux avant-postes. J'ai fait écrire au Pape qu'ayant demandé, *comme évêque de Rome*, à retourner dans son diocèse, je le lui ai permis. Ayez donc soin de ne vous engager à rien relativement au Pape, soit à le reconnaître, comme à ne pas le reconnaître.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

N° LVI.

Copie d'une lettre du roi de Naples à l'Empereur, incluse dans la précédente (*).

Sire,

V. M. court des dangers, la France est menacée jusque dans sa capitale, et je ne puis défendre ni l'un ni l'autre, et je ne puis mourir pour vous, et l'ami le plus affectionné de V. M. est *en apparence* son ennemi !

Sire, dites un mot, et je sacrifie ma famille, mes sujets, je me perdrai, mais au moins je vous aurai servi, je vous aurai prouvé que toujours je fus votre meilleur ami. Je ne demande en ce moment autre chose... Pourvu que le vice-roi vous fasse connaître ma conduite... les larmes m'empêchent de continuer ma lettre. Je suis seul ici, au milieu d'étrangers; je dois cacher jusqu'à mes larmes ! Cette lettre vous rend entièrement, sire, le maître de mon sort, ma vie est à vous; aussi bien avais-je fait le serment de mourir pour V. M. Si vous me voyiez, si vous pouviez vous faire une idée de ce que je souffre depuis deux mois, vous auriez pitié de moi. Aimez-moi toujours; jamais je ne fus plus digne de votre tendresse.

Jusqu'à la mort votre ami,

JOACHIM NAPOLÉON.

(*) La copie est sans date; la lettre doit être du 1er ou 2 mars.

N° LVII.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Mantoue, 14 mars 1814.

Sire,

J'ai l'honneur d'adresser à V. M. copie de la dernière lettre que m'a écrite le roi de Naples, après l'attaque qu'il a si inopinément dirigée contre vos troupes le 8 de ce mois. Il serait facile de répondre à chaque phrase de cette lettre et d'en réfuter victorieusement toutes les assertions; mais ce n'est pas une guerre *de plume* que nous aurons désormais à faire avec lui. J'ai donc laissé sa lettre sans réponse et j'ai rompu jusqu'à de nouvelles circonstances les communications que j'avais continué d'avoir avec lui dans l'espoir qu'elles seraient utiles aux intérêts de V. M.

Je suis, etc., etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° LVIII.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Mantoue, 16 mars 1814 au soir.

Les dernières lettres de Paris nous donnent quelque espoir de paix, et on m'assure que tout devait être terminé le 18. Espérons qu'avant le 1er avril notre sort sera entièrement terminé, car tu ne pourrais pas attendre plus longtemps à te fixer au lieu définitif de tes couches, et si

alors tu peux réellement encore voyager, nous choisirons une petite ville du midi de la France. Mais tout cela dans le cas où rien ne finirait, et cela n'est pas possible.

N° LIX.

Le même à la même.

Mantoue, 19 mars au soir.

Ma bonne Auguste, je te renvoie la lettre de l'Empereur, et j'y joins celle qu'il m'a adressée sur le même sujet; elles prouvent bien qu'il se repent de ce qu'il nous avait écrit primitivement pour ton départ. L'Empereur m'envoie en chiffres l'autorisation de m'arranger avec le roi de Naples; cela est trop tard, je crois; il y a trois mois que je la demande; mais enfin j'essayerai. Ne parle de cela à personne, car le traité doit être secret.

N° LX.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Mantoue, 20 mars.

Le roi de Naples est très-mal avec les Anglais, pas trop bien avec les Autrichiens; cela ne peut pas durer ainsi.

On dit qu'il ne dort plus. La différence qu'il y a avec moi, c'est que je dors très-bien.

N° LXI.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Mantoue, 22 mars 1814.

Sire.

Il a été arrêté à nos avant-postes un agent du roi de Naples se disant chargé d'une mission du roi. Il m'a été envoyé et j'ai vérifié que sa mission avait pour objet d'aller au-devant d'un autre agent secret *envoyé par V. M. au roi de Naples*, et de lui remettre un sauf-conduit pour se rendre au quartier général du roi; mais l'agent de V. M. qu'il s'agissait de recevoir, et qui n'était autre que M. Laporetti, s'était déjà dirigé par un autre point; l'agent du roi de Naples était, en outre, chargé de remettre une lettre au duc d'Otrante; mais je n'ai point jugé convenable de le laisser pénétrer pour ce seul objet à l'intérieur, d'autant que j'étais moi-même incertain du point où il pourrait atteindre le duc. Je lui ai donc fait repasser la ligne en ne gardant que la lettre adressée au duc d'Otrante. J'ai l'honneur d'envoyer à V. M. cette lettre qui ne contient, du reste, rien de bien intéressant.

Je suis, etc.

Eugène Napoléon.

N° LXII.

Copie de la lettre du roi de Naples au duc d'Otrante (incluse dans la précédente).

Reggio, 18 mars.

Mon cher duc,

J'ai reçu le 13 votre lettre du 7 mars. Quel bonheur elle m'a fait éprouver! Vous le concevrez, vous qui vîtes mon âme si brisée de douleur. L'espérance renaît dans mon cœur. Puissé-je bientôt pouvoir paraître ce que je suis, ce que je serai toujours!

J'attends avec la dernière impatience la personne que vous m'avez annoncée; je vous adresse des passe-ports pour elle; je tiendrai un officier aux avant-postes; qu'elle n'ait aucune inquiétude.

Toutes les puissances ont fait des proclamations à l'indépendance de l'Italie, toutes ont insulté aux braves Italiens, puisque toutes veulent rétablir les anciennes dynasties. Moi seul je n'ai encore rien dit. Sans doute je voudrais réellement cette union et cette indépendance; moi seul je puis être entendu des Italiens. Je voudrais donc une proclamation à l'indépendance de cette Italie que l'Empereur lui-même doit vouloir sauver! Cette proclamation me servirait de prétexte pour rompre avec les Autrichiens. Je voudrais donc qu'une phrase dît positivement que mon armée s'unira sincèrement à celle des puissances *qui voudra l'indépendance de l'Italie et la sauver du retour des anciennes dynasties.*

Mon armée fera des prodiges; elle demande à grands cris à sauver l'Italie. La proclamation des Anglais, celle

du prince héréditaire de Palerme qui dit « que son père n'a jamais renoncé à Naples » doit aussi me servir de prétexte.

Nous nous sommes entendus avec le vice-roi. Après avoir repris nos postes, je lui ai fait dire qu'il n'avait rien à craindre de moi.

Répondez-moi de suite. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur.

JOACHIM NAPOLÉON.

(P. S. *De la main du roi.*)

Il est impossible que l'Empereur ne rende pas justice à mon cœur et à ma conduite!

N° LXIII.

Le prince Eugène à l'Empereur.

Mantoue, 23 mars 1814.

Sire,

Je vois avec peine que V. M., malgré toutes les chances favorables qu'elle offrait au roi de Naples, ne peut et ne doit compter ni sur ses sentiments ni sur les promesses qu'il lui faisait encore dernièrement.

J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à V. M. de la lettre que j'avais écrite au roi au moment où je reçus l'autorisation de traiter avec lui, le roi ayant désigné le général Carascosa qui s'était rendu à Borgoforte avec ses pleins pouvoirs; j'ai envoyé de mon côté le général baron Zuchi, muni de tous les pouvoirs et de toutes les instructions qu'il m'était possible de lui donner. Cette entrevue

suffira pour faire connaître à V. M. ce qu'elle doit jamais attendre de ce côté-là.

On a commencé par trouver insuffisants les pouvoirs que j'avais donnés et on a voulu en avoir qui fussent signés de V. M. Après une longue discussion sur la validité de ces titres, on a abordé la discussion des bases sur lesquelles on pourrait s'entendre avec les Napolitains. Le général Zuchi proposait que l'Italie fût divisée en deux royaumes qui auraient pour limites entre eux les Apennins et une ligne (dont on conviendrait) dans la Romagne; on ne parlait point de Gênes ni du Piémont. Votre Majesté va voir combien les propositions des Napolitains étaient différentes.

Quoiqu'on eût fait un moment auparavant les plus grandes difficultés, ne voulant admettre comme valables que des pouvoirs *signés par V. M. elle-même*, néanmoins, lorsqu'on a abordé le fond de la question, les Napolitains ont prétendu poser, comme *premier article*, que le royaume d'Italie méridional devait avoir pour limites le Pô et le Taro. Ils auraient alors consenti à laisser s'établir le royaume d'Italie septentrional, mais sous la condition expresse que j'aurais fait repasser les Alpes à toute l'armée française. Gênes et le Piémont auraient fait partie du royaume septentrional; mais alors je devais faire sauter même les routes nouvellement pratiquées dans les Alpes pour en fermer entièrement le passage aux Français. « Le roi de Naples — disait son plénipotentiaire — *se réunirait alors à moi* pour chasser les Autrichiens. »

V. M. peut-elle concevoir rien au monde de plus extravagant et des projets de trahison plus noirs et plus infâmes? Pourrait-on jamais imaginer quelque chose de plus propre à servir dans ce pays-ci la cause de vos ennemis? Je ne dirai pas l'indignation que j'en ai ressentie person-

nellement; on ne peut supposer de pareilles idées que dans des têtes entièrement perdues. Le général Zucchi m'est arrivé ce soir encore tout enflammé de colère de ce qu'il avait entendu. Comment arranger de pareilles propositions avec les protestations contenues dans la lettre du roi à V. M. qu'elle a bien voulu me communiquer?

Si j'avais 10 ou 12,000 hommes de plus, je ne craindrais pas d'attaquer en même temps les Autrichiens et les Napolitains. Mais cela m'étant impossible avec mes forces actuelles, il me reste du moins l'espoir de trouver et de saisir l'occasion pour faire payer cher une pareille conduite à ceux qui la tiennent.

Pour le moment, j'ai cru devoir écrire au roi de Naples la lettre dont je joins ici copie. En l'écrivant, je n'ai pensé qu'à l'intérêt qu'il y a de gagner du temps et à remplir les instructions de V. M. qui m'ordonnent de ménager le roi.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° LXIV.

Copie d'une lettre du prince Eugène au roi de Naples (incluse dans la précédente).

Mantoue, 23 mars 1814.

Sire,

V. M. aura su le résultat de la conférence qui a eu lieu entre ses commissaires et le général Zucchi au sujet de la proposition que l'Empereur m'avait autorisé à lui faire, *d'après ses propres ouvertures*. Les commissaires de V. M. ont paru d'abord être arrêtés par l'idée que les pouvoirs

dont j'avais investi le général Zucchi étaient insuffisants; ils étaient cependant aussi étendus que ceux que j'avais reçus moi-même. Mais comme ces mêmes pouvoirs que l'Empereur m'a donnés sont sous la forme d'une simple instruction, et que vos commissaires ont exprimé le désir qu'ils fussent contenus dans un instrument spécial, ostensible et signé par l'Empereur, je prends de suite à cet égard les ordres de S. M.

En attendant la réponse de l'Empereur, V. M. jugera sans doute convenable de suspendre tacitement de part et d'autre toute opération. Mais avant de donner moi-même aucun ordre, j'attendrai la réponse qu'elle voudra bien elle-même me faire à ce sujet. Je ne puis terminer cette lettre sans témoigner à V. M. combien il m'a été sensible et pénible de voir une différence aussi grande entre les propositions de vos commissaires et les assurances que vous vous plaisiez à donner à l'Empereur de votre attachement à sa personne.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° LXV.

Le prince Eugène à la princesse Auguste.

Mantoue, 23 mars.

Je te répondrai demain sur tes idées de rester à Alexandrie ou à Mantoue pour tes couches. Cette dernière idée me sourit beaucoup au premier abord. Il y aurait pourtant de terrible l'idée de te laisser sans aucune espèce de communication si je me retirais. Ce matin je suis très-occupé, car j'ai à rendre compte à l'Empereur des tentatives faites auprès du roi de Naples.

Après avoir donné les plus grandes protestations d'amitié et d'attachement à l'Empereur, il prétend m'obliger à faire passer les Alpes à toutes les troupes françaises, et alors, dit-il, il s'entendra avec moi. Comme je connais l'homme, tu sens bien que je ne me mettrai jamais en position d'être à sa disposition.

Quel épouvantable traître!

Même date, au soir (*).

Tu es bien certainement la plus admirable des femmes!

Plus j'ai pensé à ton idée de rester à Mantoue, et plus je trouve cela convenable et sublime.

Nous causerons de tout en détail ensemble, et il me tarde tant de t'embrasser que je t'envoie demain Triaire. Tu pourrais partir dimanche.

Ton idée était admirable, mais jamais je n'aurais osé te proposer cela!

Je t'attends avec impatience.

EUGÈNE.

N° LXVI.

Le prince Eugène à l'Empereur (**).

Mantoue, 8 avril 1814.

Sire,

D'après les dernières nouvelles de France, je crois devoir dépêcher auprès de V. M. l'un de mes aides de camp. Je le charge de faire connaître à V. M. la position

(*) La vice-reine étant venue le surlendemain s'enfermer dans Mantoue pour y faire ses couches, la correspondance entre les deux époux s'arrête à cette date.

(**) Cette lettre n'arriva à Paris qu'après l'abdication de l'Empereur.

de son armée d'Italie, et de rapporter les instructions qu'elle aurait à me donner. Malgré les forces très-supérieures de l'ennemi (puisque le maréchal Bellegarde a une armée de 70,000 hommes, le roi de Naples 24,000, et les Anglo-Siciliens 8,000), l'armée de V. M. en Italie occupe toujours la ligne du Mincio et celle du Taro, et les troupes chargées de la défense de Gênes ont leurs postes en delà de Sestri-de-Levante. Les principales forces de l'armée sont sur le Mincio. Mon aide de camp le général Gifflinga est chargé de faire connaître verbalement à V. M. le détail de nos positions et mes projets d'après les différents mouvements que l'ennemi pourrait faire.

Je suis, etc.

EUGÈNE NAPOLÉON.

N° LXVII.

Le roi de Bavière au prince Eugène.

Munich, le 11 avril 1814.

Mon bien-aimé fils,

Jusqu'ici je n'ai pu qu'approuver, mon cher ami, la loyauté de votre conduite; je dis plus, elle m'a rendu fier d'avoir un tel fils. Actuellement que tout a changé de face; comme vous le verrez par l'imprimé ci-joint, vous pouvez quitter la partie sans vous déshonorer. Vous le devez à votre femme et à vos enfants.

Un courrier, qui m'est arrivé cette nuit, m'a apporté la nouvelle que Marmont a passé chez nous avec 6,000 hommes d'infanterie, 2,000 chevaux, toute vieille troupe, et vingt

pièces de canon. Les maréchaux ont forcé l'Empereur, qui est à Fontainebleau, d'abdiquer en lui déclarant que son armée ne voulait plus lui obéir. Il s'est décidé à condition que l'impératrice serait régente et le roi de Rome empereur; Ney, Macdonall et Caulaincourt sont arrivés à Paris avec cette proposition au nom de l'armée. On attendait l'arrivée de l'empereur d'Autriche pour leur donner une réponse ; elle sera, je crois, négative, vu qu'on s'est déjà trop prononcé pour les Bourbons.

Les alliés vous veulent tous du bien, mon cher Eugène, profitez de leur bonne volonté, et songez à votre famille.

Une plus longue retenue serait impardonnable.

Adieu, mon cher fils, je vous embrasse avec Auguste et vos enfants. La reine en fait autant.

Votre bon père,

MAX. JOSEPH.

L'impératrice Joséphine est partie le 29 pour Navarre.

FIN DES DOCUMENTS.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et C°, 26, rue Racine.

ANNEXE.

J'avais joint à ce recueil quelques notes explicatives; mais les lacunes qui existaient dans la première édition se trouvent remplies dans celle-ci par de nouveaux documents. Ils sont tellement serrés et concluants, que toute explication devient inutile.

Mais je crois faire plaisir à ceux qui me liront en remplaçant ces notes par quelques pièces relatives à la princesse Auguste. On sait que l'Empereur, l'homme du monde le moins prodigue d'éloges, la nommait *la princesse la plus belle et la plus vertueuse de son temps*. On peut ajouter que ces paroles résumaient l'opinion de tous les contemporains.

Le duc de Raguse lui-même s'exprime ainsi à ce sujet (Vol. II, p. 371) :

« Je fus de là à Milan, voir Eugène Beauharnais qui
» y exerçait les fonctions de vice-roi d'Italie. Il venait
» d'épouser une princesse de Bavière de la plus grande
» beauté, modèle de douceur et de vertu. Il faut être l'ob-
» jet de la prédilection du ciel pour trouver une pareille
» femme, aussi accomplie de toutes manières, lorsqu'on
» est marié par des combinaisons de la politique. »

Combinée en effet par la politique, cette union n'en fut pas moins une des plus heureuses; jamais couple ne fut mieux assorti. Voici quelques lettres que l'Empereur adressa à la jeune vice-Reine dans les premières années de son mariage. Les sentiments d'affection et de haute estime qui y sont exprimés expliquent la jalousie qui a toujours animé le reste de la famille contre cette princesse.

L'Empereur à la princesse Auguste, vice-reine d'Italie.

Stuttgard, le 19 janvier 1806.

Ma fille,

La lettre que vous m'avez écrite est aussi aimable que vous. Les sentiments que je vous ai voués ne feront que s'augmenter tous les jours; je le sens au plaisir que j'ai de me ressouvenir de toutes vos belles qualités, et au besoin que j'éprouve d'être assuré fréquemment par vous-même que vous êtes contente de tout le monde, et heureuse par votre mari. Au milieu de toutes mes affaires, il n'y en aura jamais pour moi de plus chères que celles qui pourront

assurer le bonheur de mes enfants. Croyez, Auguste, que je vous aime comme un père, et que je compte que vous aurez pour moi toute la tendresse d'une fille. Ménagez-vous dans votre voyage ainsi que dans le nouveau climat où vous arrivez, en prenant tout le repos convenable. Vous avez éprouvé bien du mouvement depuis un mois. Songez bien que je ne veux pas que vous soyez malade (*).

Je finis, ma fille, en vous donnant ma bénédiction paternelle.

NAPOLÉON.

Paris, 5 février 1806.

Ma fille,

J'ai appris avec plaisir que vous êtes arrivée en Italie et assez bien portante pour pouvoir encore faire le voyage de Venise; mais ce qui m'a été tout à fait sensible, c'est de voir dans votre lettre les assurances du bonheur dont vous jouissez. Je prends un intérêt bien grand à toute votre vie; vous en êtes persuadée, et je ne me suis point trompé en espérant que vous seriez heureuse avec Eugène. Croyez bien que si je n'avais pas eu cette opinion j'aurais, dès le moment que je vous aurais connue, sacrifié mon intérêt politique à vos convenances. Votre lettre, ma bonne et aimable Auguste, est pleine de ces sentiments délicats qui vous sont propres. J'ai ordonné qu'on vous arrangeât une petite bibliothèque; perfectionnez votre éducation en lisant beaucoup de bons livres, afin d'être tout à fait parfaite. J'imagine que madame de Wurmb (**) est

(*) La princesse Auguste venait d'épouser le prince Eugène et était en route pour Milan.

(**) Madame de Wurmb était la gouvernante de la princesse Auguste, et ne l'avait point quittée depuis sa plus tendre enfance.

avec vous. J'espère que l'Impératrice vous envoie des modes, et que vous me direz aussi ce que je puis vous envoyer qui vous assure que je m'occupe de vous, et de tout ce qui peut vous être agréable à vous et à Eugène.

Reposez-vous. Il y a ici beaucoup de maladies; je ne sais pas s'il y en a autant en Italie.

Je finis, ma fille, en vous recommandant mon peuple et mes soldats; que votre bourse soit toujours ouverte aux femmes et aux enfants de ces derniers; vous ne pourrez rien faire qui aille plus à mon cœur.

Recevez, ma fille, etc.

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, 2 juin 1806.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre du 26 mai. Je conçois la solitude que vous devez éprouver, vous trouvant toute seule au milieu de la Lombardie; mais Eugène reviendra bientôt, et l'on ne sent bien que l'on aime que lorsqu'on se revoit ou que l'on est absent. On n'apprécie la santé que lorsqu'on a un peu de migraine ou lorsqu'elle vous quitte. Il est d'ailleurs utile, à beaucoup d'égards, que vous voyiez un peu de monde et que vous vous dissipiez. Tout ce qui m'est revenu d'Italie m'apprend que vous menez une vie beaucoup trop sage. Je n'entends pas parler de madame de Wurmb; j'imagine qu'elle est auprès de vous et que vous l'aimez toujours. Je reçois toujours avec plaisir de vos nouvelles; je m'en informe de ceux qui viennent d'Italie, et il m'est bien agréable d'entendre que tout le monde vous trouve parfaite.

Votre bien affectionné père,

NAPOLÉON.

Saint-Cloud, août 1806.

Ma fille,

J'ai lu avec plaisir votre lettre du 10 août. Je vous remercie de tout ce que vous me dites d'aimable. Vous avez raison de compter entièrement sur tous mes sentiments. Ménagez-vous bien dans votre état actuel, et tâchez de ne pas nous donner une fille. Je vous dirai la recette pour cela, mais vous n'y croirez pas : c'est de boire tous les jours un peu de vin pur.

Enfin, toutes les affaires du continent s'arrangent, et j'espère vous envoyer avant peu de jours des instructions pour votre voyage avec Eugène, qu'il faut faire bien lentement pour ne point vous fatiguer.

L'impératrice m'a remis la lettre que vous lui avez écrite pour votre grand'mère. J'ai donné les ordres les plus positifs, et j'espère qu'à l'heure qu'il est elle est satisfaite. Vous aurez appris aussi que nous avons bien traité votre tante. Le prince votre frère se comporte fort bien, il travaille beaucoup. Je crois qu'il veut faire un voyage dans le midi de la France pour voir les ports de la Méditerranée. J'espère que votre arrivée le fera revenir plus tôt qu'il ne pense.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Varsovie, 6 janvier 1807.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre. Votre sollicitude pour les gens du petit prince m'a fait rire. Veuillez ne vous donner aucun souci pour cet objet. Pour l'amour de vous, j'ai ordonné qu'on ménageât toute la maison de Strelitz. Votre grand'-

mère y est tranquille. Cependant votre tante, la reine de Prusse, s'est si mal comportée! Mais elle est aujourd'hui si malheureuse qu'il n'en faut plus parler. Annoncez-moi bientôt que nous avons un gros garçon, et si vous nous donnez une fille, qu'elle soit aussi aimable et aussi bonne que vous.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

Schœnbrun, 19 juin 1809.

Ma fille,

J'ai reçu votre lettre du 2 juin. Je vous remercie de ce que vous m'y dites. J'ai été instruit de la bonne conduite que vous avez tenue pendant les affaires d'Italie et du courage que vous avez montré. Je suis bien aise de ces nouveaux titres que vous avez acquis à mon estime. Eugène est en Hongrie, où il bat l'ennemi.

Votre affectionné père,

NAPOLÉON.

P. S. Au moment même je reçois la nouvelle qu'Eugène a remporté le 14, anniversaire de la bataille de Marengo, une bataille à Raab, en Hongrie, contre l'archiduc Jean et l'archiduc palatin, leur a pris trois mille hommes, plusieurs pièces de canon et quatre drapeaux.

A la fin de 1809 eut lieu le divorce; et il faut le dire ici : ce ne sont pas *de simples espérances* que l'Empereur détruisit à la suite de son second mariage; il se vit amené à manquer à des *pro-*

messes formelles faites à la princesse Auguste lorsqu'elle épousa le prince Eugène. La princesse le pressentit; quels furent pourtant ses sentiments en ce moment, et quels furent ses regrets? Une lettre que nous choisissons entre plusieurs autres en donnera une idée :

Lettre de la princesse Auguste au prince Eugène.

Milan, le 13 décembre 1809.

Je ne sais pas ce que je t'ai écrit hier, mon tendre et bien-aimé époux; la nouvelle du divorce m'a accablée; ma douleur est d'autant plus forte, puisque c'est pour toi que je souffre. Je me représente ta triste position, et qnoique bien loin, je vois la joie imprimée sur les visages de ceux qui nous font tant de mal. Mais on ne peut pas te faire celui qu'on voudrait, puisqu'on ne peut pas t'ôter une réputation sans tache et une conscience sans reproche. Tu n'as point mérité ces malheurs; je dis *ces*, car je suppose qu'on nous en prépare encore d'autres. Je suis préparée à tout; je ne regretterai rien si ta tendresse me reste; au contraire, je serai heureuse de pouvoir te prouver que je ne t'aime que pour toi. Effacés de la liste des grands, on nous inscrira sur celle des heureux; cela ne vaut-il pas mieux? Je n'écris pas à ta pauvre mère, que lui dirais-je? Assure-la de mon respect et de ma tendresse. Tu me dis que ton retour sera prochain; ces paroles m'ont soulagée dans ma tristesse, et je t'attends avec impatience. Ne crois pas que je me laisse abattre; non, mon Eugène, mon courage égale le tien, et je veux te prouver que je suis digne d'être ta femme. Adieu, cher ami; continue-moi ta ten-

dresse, et crois à celle que je t'ai vouée jusqu'au dernier moment de ma vie.

Ta fidèle épouse,

AUGUSTE.

De ce moment, les lettres de l'Empereur à sa belle-fille devinrent rares et contraintes; il était impossible, en effet, qu'il ne se sentît gêné par la conscience de ses propres torts. Pourtant si le cœur de ses enfants adoptifs put en être froissé, leurs sentiments et leur conduite restèrent les mêmes. On a lu parmi les documents qui précèdent un récit de la mission du prince Taxis remis par cet officier général à la princesse Auguste en 1836.

A l'apparition des *Mémoires du duc de Raguse*, ce même prince Taxis, octogénaire et vivant depuis longues années dans une profonde retraite, envoya spontanément à la *Gazette d'Augsbourg* un extrait de son propre journal contenant un récit de cette même mission. En tout point conforme à la nôtre, cette relation (faite au moment même) entre dans de plus grands détails, et rapporte en entier la conversation du prince Taxis avec le prince Eugène. En lisant cette conversation, on comprendra que la position d'un officier bavarois, et aussi la fierté délicate de la princesse Auguste, ne pouvaient alors lui permettre de la

reproduire dans un document remis à la princesse elle-même et destiné à une publicité possible.

.... Je fis tous mes efforts pour lui démontrer, « que » non-seulement son propre intérêt, et celui de sa famille, » exigeait qu'il se déclarât indépendant de la France, mais » que c'était encore l'intérêt de l'Italie, qu'il paraissait » tant aimer. Dans ce moment, en effet, on ne pouvait » douter que, pour prix de son alliance, on aurait con» senti à le reconnaître comme souverain de tout le pays, » depuis l'Adige; ce qui pour l'avenir assurait à l'Italie » l'existence de nation indépendante. » Sa réponse fut invariablement celle-ci : « Que très-convaincu lui-même de » la vérité de ce que je venais de lui dire, et tout en étant » très-touché des marques d'affection qu'en plus d'une » occasion les Italiens lui avaient données, il ne pouvait » néanmoins leur sacrifier que sa vie, mais non pas son » honneur. » Il ajouta : « *Qu'il y avait peu de jours une* » *députation du Sénat était venue lui demander ouver-* » *tement son adhésion pour organiser un mouvement à* » *Milan et le proclamer* ROI D'ITALIE ; que non-seulement » il avait nettement refusé, mais encore menacé les insti» gateurs de les dénoncer à son beau-père à la première » tentative. » Il me dit ensuite : « Je n'ai pas à examiner » par quelle suite d'événements l'empereur Napoléon » est arrivé à son pouvoir actuel; ce qui est certain, » c'est que je tiens de lui seul celui que j'exerce; il est » mon bienfaiteur, je lui ai prêté serment comme vice» roi et comme général en chef, et ce serment je dois le » tenir. » Il ne se fit aucune illusion sur le sort précaire de ses enfants si l'empire, déjà ébranlé, venait à s'écrou-

ler ; des larmes lui vinrent aux yeux, et il parut très-ému en touchant ce sujet. Il parla de son bonheur domestique, et ne me cacha pas que la princesse Auguste, sa femme, avait quitté la veille même Vérone, où elle était venue de Milan, tout exprès pour le conjurer de ne jamais faire aucune démarche (quoi qu'il advienne) qui pût compromettre son honneur, et pour lui dire qu'elle était prête à partager avec lui le sort le plus rigoureux, MAIS QU'ELLE NE POURRAIT SURVIVRE A LA PENSÉE DE LAISSER EN HÉRITAGE A SES ENFANTS LE NOM D'UN TRAITRE......

(*Extraits du Journal d'un officier supérieur bavarois*(*) *pendant les campagnes de* 1812, 1813, 1814 et 1815.)

S'il pouvait manquer quelque chose à la gloire de la princesse Auguste, elle serait complétée par l'admirable lettre qu'elle adressa à l'Empereur le 27 février 1814, lorsque, ignorant les instances de sa belle-sœur, elle ne peut comprendre l'ordre subit qu'elle reçoit de faire un voyage de trois cents lieues au moment d'accoucher, et de quitter son mari au milieu des dangers. Son cœur si longtemps résigné, mais blessé enfin jusque dans ses affections les plus sacrées d'épouse et de mère, éclate alors en reproches, mais en quels reproches ! Je ne crois pas qu'il soit possible de lire sans émotion cette lettre, ni de pousser plus

(*) Voir la lettre du prince Eugène au roi de Bavière (page 14, n° VII).

loin l'élévation des sentiments et du langage (*).

La réponse de l'Empereur prouve qu'il fut de cet avis ; elle suffit pour lui reconquérir le cœur de sa belle-fille, qui, plus tard, dans une position et dans un temps *où il y avait à cela quelque mérite*, ne permit jamais à qui que ce fût de parler devant elle de l'Empereur autrement que dans les termes du respect.

J'ai cru utile, surtout dans les temps où nous vivons, de remettre sous les yeux de mes contemporains les types, presque oubliés, d'une véritable grandeur.

PLANAT DE LA FAYE.

Paris, 6 mars 1858.

(*) Voir pièces n° XLVI et LIII de ce recueil.